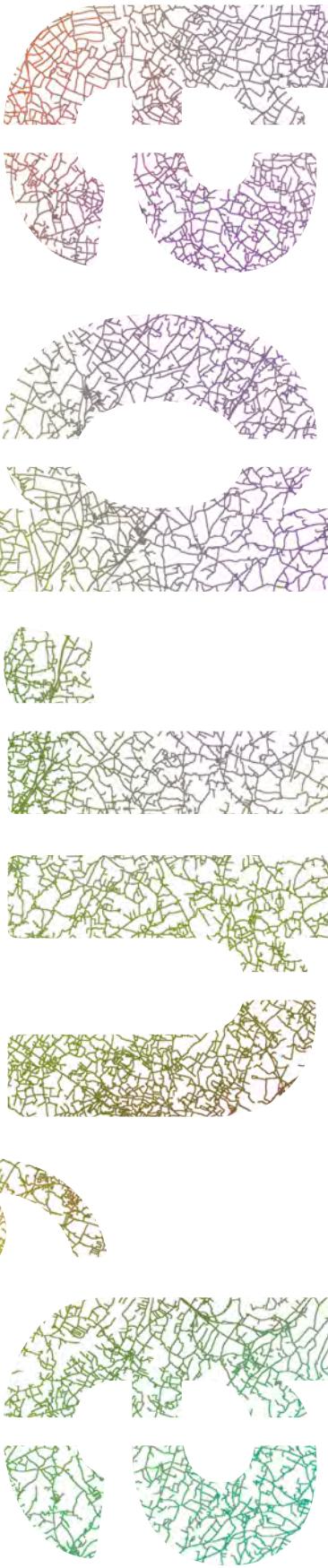




Rapport d'activité

2023



Rapport d'activité

2023

Édito

L'agence d'urbanisme Bordeaux-Aquitaine présente dans ce rapport d'activité l'étendue de son appui au service des territoires. Ce savoir-faire, elle le doit beaucoup à une approche systémique, aujourd'hui indispensable pour aménager et réparer nos territoires.



CC BY-SA 4.0

L'environnement métropolitain fonctionne comme un système. Les décisions prises dans un quartier ou une commune peuvent produire des effets sur l'ensemble de la métropole et en dehors. Les actions publiques centrées sur le logement, l'accès aux ressources ou encore la maîtrise du foncier passent nécessairement par une compréhension territoriale d'ensemble que l'a-urba nous aide à construire, en travaillant depuis l'échelle de l'îlot jusqu'à celle de la région Nouvelle-Aquitaine.

Les écosystèmes naturels qui nous entourent fonctionnent, eux aussi, comme un système et supposent une approche globale. Les mesures prises par les collectivités territoriales en Gironde en faveur de la renaturation, de la végétalisation ou encore de la meilleure prise en compte de l'eau dans les projets d'aménagement sont bien souvent inspirées des analyses menées par l'a-urba. Elles mettent en évidence l'importance des liens entre les actions de proximité, à Angoulême, à Créon ou à Bordeaux et la santé écologique du territoire girondin.

La question des mobilités revêt, elle aussi, un caractère systémique évident. La mise en place progressive du service express régional métropolitain va profondément transformer l'équilibre de nos territoires. Dans une approche multi-échelles, l'agence d'urbanisme s'efforce avec ses partenaires d'anticiper ces transformations et les effets qu'elles produiront sur tous les types de territoires.

Les décideurs territoriaux, élus, services, opérateurs, acteurs associatifs, ont plus que jamais besoin d'éclairages sur notre environnement qui fonctionne comme un ensemble. Nous pouvons compter sur l'a-urba et sur son expertise pour mieux comprendre ce qui se joue sur nos territoires. Et c'est une grande chance.

Pierre Hurmic

Président de l'a-urba
Maire de Bordeaux

Sommaire

- 6 La vie de l'agence**
- 8 Le programme de travail partenarial de 2023**

- 11 CHAPITRE 1 Aménager les territoires, organiser les espaces, optimiser le foncier**
- 12 Contribution à la modification du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise
- 14 Parc naturel régional des Landes de Gascogne
- 16 Parc naturel régional du Médoc
- 18 Les autres projets menés en 2023

- 21 CHAPITRE 2 Accompagner la fabrique de la ville**
- 22 La ville recyclable
- 24 Métropole à vivre
- 26 Territoire de projet - Le Bouscat 2030
- 28 Club PUP à GrandAngoulême
- 30 Les autres projets menés en 2023

- 33 CHAPITRE 3 Accélérer la transition écologique**
- 34 1 million d'arbres
- 36 Désimperméabilisation des sols
- 38 Éco-mobilité scolaire
- 40 Les autres projets menés en 2023

- 43 CHAPITRE 4 Renforcer les solidarités sociales et territoriales**
- 44 Nuit de la solidarité à Bordeaux
- 46 Mixité résidentielle
- 48 Stratégie foncière pour le logement social en Nouvelle-Aquitaine
- 50 Territoire de projet - La Cali
- 52 Les autres projets menés en 2023

- 55 CHAPITRE 5 Développer les intelligences territoriales**
- 56 EMC²
- 58 Popsu (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines)
- 60 Analyse de l'offre de soins - OIN Bordeaux-Euratlantique
- 62 Conférences partenariales de l'immobilier
- 64 Les autres projets menés en 2023

- 66 CaMBo : les Cahiers de la Métropole Bordelaise**
- 68 Les ressources de l'agence**
- 70 L'agence hors les murs
- 72 Le conseil d'administration**
- 73 L'équipe de l'agence**
- 74 Les publications en 2023**

La vie de l'agence

Les ressources humaines

Après une année de réflexions menées en interne, de consultations auprès des partenaires, le **projet d'agence 2023-2029** a été formalisé. Approuvé à l'unanimité des membres lors de l'assemblée générale du 19 juin 2023, ce projet se décline en cinq axes fondamentaux :

- éclairer les transformations territoriales en cours ;
- élargir la réflexion et adapter le périmètre d'intervention de l'a-urba ;
- questionner les futurs métropolitains ;
- imaginer de nouveaux modèles d'aménagement plus respectueux des écosystèmes naturels ;
- contribuer au développement de la qualité de vie.

Pour la mise en œuvre du projet d'agence, les équipes ont été réorganisées.

• L'équipe « Observation et trajectoires »

décrit, mesure, questionne et explique les évolutions des territoires d'intervention de l'agence dans plusieurs domaines : la démographie, l'habitat, le

foncier, les équipements et le développement économique. Bien au-delà d'un travail d'observation, cette équipe s'attache à un exercice prospectif de ce que pourraient être les trajectoires prévisibles et souhaitables des territoires.

• **L'équipe « Écosystèmes territoriaux** » est centrée sur les coopérations territoriales. Elle crée et participe à la mise en réseau des ingénieries entre les différents territoires d'intervention de l'agence. Elle intervient beaucoup dans les domaines des mobilités et de l'environnement.

• **L'équipe « Fabriques urbaines** » traite des transformations de la ville dans ses dimensions urbanistique, architecturale, paysagère, environnementale et réglementaire. Elle s'attache à partager avec les partenaires de l'agence des méthodes innovantes pour conduire des projets urbains et à transformer le « déjà là » en mettant en lien les différentes politiques publiques.

• **L'équipe « Usages et qualité de vie »** s'emploie à mieux comprendre et intégrer aux politiques publiques les usages et les pratiques des habitants et de la société civile alors que le processus de transformation des territoires se construit de plus en plus avec de nouvelles catégories d'acteurs (collectifs, associations, opérateurs économiques). Cette équipe explore aussi les déterminants de la qualité de vie.

Appuyées par les fonctions « supports » (administration finances, communication, RH, informatique), ces quatre équipes travaillent de manière transversale et complémentaire, au service du projet d'agence et des missions de son programme de travail annuel.

Concernant les ressources humaines, cinq collaborateurs ont quitté l'agence, dont deux départs à la retraite. Trois personnes ont par ailleurs rejoint l'a-urba en 2023.

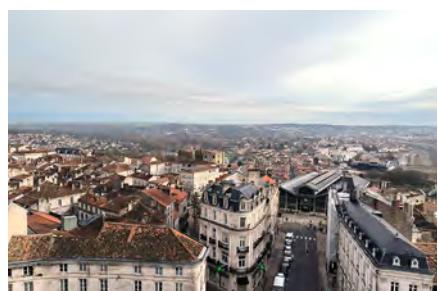
Marcelin Boudeau : diplômé d'un master 2 en « sciences géomatiques en environnement et aménagement », Marcelin a pris en charge l'ensemble de l'administration du Système d'information géographique (SIG).

Valentin Ryckebush : titulaire d'un diplôme d'ingénieur « Génie de l'aménagement et de l'environnement », Valentin a intégré l'équipe Écosystèmes territoriaux pour investir les études autour des questions d'environnement.

Marie Mortel : diplômée en architecture ainsi qu'en urbanisme et en aménagement, Marie a rejoint l'équipe Fabriques urbaines en octobre 2023.

**Séminaire sur le nouveau projet d'agence à Angoulême
en décembre 2023**

La vie de l'agence



Le programme de travail partenarial de 2023

Aménager les territoires, organiser les espaces, optimiser le foncier

1020 jours

L'appui aux acteurs publics dans leurs démarches de planification

Zoom sur :

- Contribution à la modification du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise
- Parc naturel régional des Landes de Gascogne
- Parc naturel régional du Médoc

Accompagner la fabrique de la ville

890 jours

Logements, espaces publics, quartiers Les territoires de projet

Zoom sur :

- La ville recyclable
- Métropole à vivre
- Territoire de projet - Le Bouscat 2030
- Club PUP à Grand Angoulême



Accélérer la transition écologique

⌚ 1240 jours

Végétal, ville rafraîchissante, santé
Mobilités décarbonées

Zoom sur :

- 1 million d'arbres
- Désimperméabilisation des sols
- Éco-mobilité scolaire

Renforcer les solidarités sociales et territoriales

⌚ 735 jours

Précarité, logement social, politique de la ville
Solidarités territoriales

Zoom sur :

- Nuit de la solidarité Bordeaux
- Mixité résidentielle
- Stratégie foncière pour le logement social en Nouvelle-Aquitaine
- Les Églisottes-et-Chalaures : espaces publics et transition écologique (Territoire de projet - La Cali)

Développer les intelligences territoriales

⌚ 2 865 jours

Les observatoires/ Travaux de recherche et de prospective

Zoom sur :

- EMC²
- Popsu (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines)
- Analyse de l'offre de soins - OIN Bordeaux-Euratlantique
- Conférences partenariales de l'immobilier

Socle commun : les ressources pour l'agence et ses partenaires

- Veille juridique
- La documentation
- Base de données/SIG
- Carthotèque / photothèque
- Cahiers de la métropole bordelaise (CaMBo)
- Communication, valorisation des études, événements

CHAPITRE 1

Aménager les territoires, organiser les espaces, optimiser le foncier

Dans un contexte de rareté croissante du foncier et de mise en œuvre progressive du Zéro Artificialisation Nette, l'a-urba a apporté son appui aux acteurs publics dans leurs démarches de planification et d'aménagement du territoire.

Ces missions visent à aider les partenaires de l'agence pour élaborer, modifier ou assurer le suivi de la mise en œuvre de procédures et dispositifs définis dans un cadre réglementaire, et ce à différentes échelles. L'a-urba a ainsi accompagné les démarches de planification aux échelles de la métropole, du Sysdau, du département et de la région.

Le PLUi a fait l'objet d'un suivi sous plusieurs angles. Une lecture transversale de 70 indicateurs a été réalisée : ceux-ci portent sur les thématiques de l'habitat et de la démographie, de la consommation des sols, de l'optimisation du foncier, de la nature et de l'agriculture, de l'environnement, de l'économie et du commerce. L'agence a également continué le suivi de l'évolution des linéaires commerciaux et du POA habitat.

Des expertises ont été apportées au Scot, en particulier sur la renaturation, les formes urbaines et l'animation d'ateliers territoriaux de préfiguration de la modification vers un SCoT bioclimatique.

À l'échelle régionale, l'agence a contribué à la mise en œuvre du Sraddet, en apportant son expertise sur la question de sobriété foncière et de la densification, ainsi que sur l'ingénierie territoriale en Nouvelle-Aquitaine.

Sobriété foncière, densification, renaturation, désimperméabilisation... Tous les regards ont été tournés vers le sol, pour le mesurer, l'utiliser d'une manière plus sobre et lui rendre ses qualités.

Il s'est agi de contribuer à une meilleure appropriation collective des méthodes et outils de mesure de l'évolution de la consommation foncière, mais aussi de produire des supports et documents de sensibilisation et d'acculturation autour du ZAN et de sa mise en œuvre.

L'agence a également accompagné ses collectivités partenaires dans la définition de leurs stratégies foncières et urbaines, pour identifier et prioriser le développement dans les espaces déjà artificialisés. Parmi les autres outils mobilisables pour l'atteinte du Zéro Artificialisation Nette, l'a-urba a investi la thématique de la renaturation, en apportant méthode, leviers et outils pour ce processus encore peu connu et partagé. Un travail de références a été mené pour donner à voir de manière concrète la façon dont des territoires ont engagé la renaturation de certains espaces. Après un rapport méthodologique illustré d'exemple sur la désimperméabilisation des sols l'année précédente, l'agence a ainsi publié un Guide pratique pour intégrer la désimperméabilisation dans son projet d'aménagement, en collaboration avec le CAUE de la Gironde.

Enfin, dans un contexte de réchauffement climatique et au regard des incendies de l'été 2022, l'a-urba a contribué à une démarche partenariale et innovante avec la région Nouvelle-Aquitaine et les PNR des Landes de Gascogne et du Médoc, qui a pour objectif de favoriser la convergence d'intérêts entre limitation de l'étalement urbain, diminution des risques incendie et reconquête de la biodiversité et des corridors écologiques.

focus

Contribution à la modification du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise

cheffe de projet : Valérie Diaz

En 2022, l'a-urba a continué à accompagner le Sysdau pour la modification du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise. Une approche territoriale et qualitative a été engagée ; l'objectif est de partir des besoins ainsi que des capacités physiques d'accueil des territoires pour orienter le projet de réduction de la consommation des sols et la trajectoire Zéro artificialisation nette.

L'a-urba a participé avec le Sysdau aux rencontres avec chacun des EPCI (les ateliers territoriaux) et a organisé un séminaire à Latresne pour réfléchir avec les élus et techniciens aux centralités et polarités de demain. Près de 50 personnes se sont mobilisées autour de trois ateliers (sur l'habitat, l'économie et la nature). Ces travaux visent à identifier les facteurs qui vont guider la définition de la géographie des territoires dans les prochaines années.

La démarche de modification s'articule autour de deux grands objectifs : donner la priorité au développement des secteurs déjà urbanisés et préserver et restaurer les sols vivants au sein des enveloppes urbaines. En effet, afin d'adopter une trajectoire conforme à l'atteinte du Zan en 2050, près de 5 000 hectares d'espaces naturels agricoles et forestiers supplémentaires devront être protégés de l'urbanisation par le SCoT modifié.

Pour cela, et conformément à la loi Climat Résilience d'août 2021 qui oblige à réfléchir le document réglementaire en y intégrant la dimension du sol, l'a-urba a engagé un important travail de connaissance des espaces non artificialisés au sein des enveloppes urbaines. Le but est que les enjeux écologiques, d'adaptation au changement climatique, de santé, de qualité de vie et de bien-être nourrissent la stratégie au service de la sobriété foncière.

Ce travail sur les qualités des sols pourra être un des éléments guidant les sites de développement de demain : artificialiser les sols dont les fonctionnalités sont les plus dégradées et préserver, en priorité, ceux qui permettront de répondre aux enjeux de la transition écologique. Telles sont les clés de lecture que l'a-urba souhaite offrir.

2023. L'agence poursuit l'accompagnement du SYSDAU dans les travaux permettant la modification vers un SCoT bioclimatique de l'aire métropolitaine bordelaise dans le cadre de l'intégration de la trajectoire ZAN et des objectifs de transition énergétique et écologique de la loi Climat & résilience.

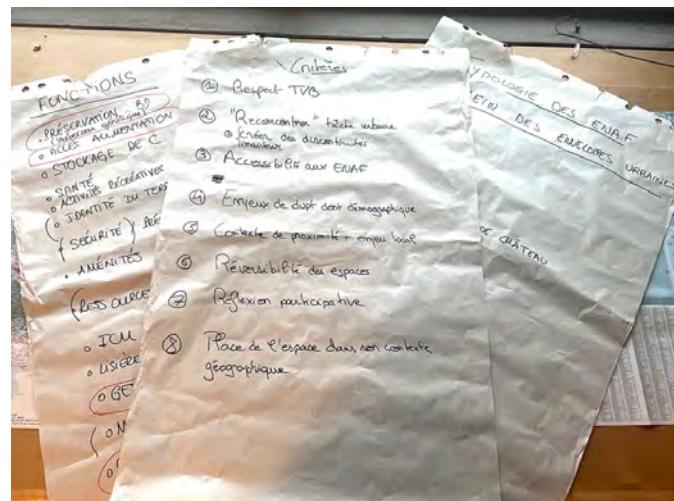
Le ZAN nous oblige à ouvrir une nouvelle et réelle politique de renouvellement urbain qui dépasse la seule notion de refaire la ville sur la ville pour l'élargir à celle de refaire le village sur le village, afin de recomposer les centralités, structurer les polarités de demain et restaurer des intensités de nature.

Cette nouvelle proposition politique s'appuie sur une solide démarche de reconquête naturelle basée sur la préservation et la restauration d'une grande partie des espaces naturels, agricoles et forestiers au sein des enveloppes urbaines du SCoT. La territorialisation du ZAN, qui prend la forme de la géographie des lieux préférentiels d'intensification autour de centralités et des polarités et des sites de nature et de renaturation s'appuie sur deux piliers, le premier : préserver et restaurer les fonctionnalités des sols vivants au sein des enveloppes urbaines ; le second : prioriser le développement sur les secteurs déjà urbanisés selon des formes urbaines renouvelées.

L'accompagnement de l'a-urba est varié, autour de la mobilisation de méthodes innovantes et diversifiées liées à la nécessaire transition écologique, la contribution à l'animation de temps d'échanges et de travail avec les acteurs locaux et les élus des territoires, séminaire des partenaires, ateliers territoriaux, commissions thématiques, rencontres avec les partenaires, des expertises méthodologiques et des éclairages précieux. L'agence alimente ainsi et en continu les travaux avec l'ensemble des intercommunalités pour évaluer de façon précise les attendus, les enjeux, les objectifs pour chacun des territoires, pour former progressivement un projet qui vise à rééquilibrer les modèles de développement, d'aménagement et de préservation de nos territoires métropolitains. ➤



Sylvia Labèque,
directrice, Syndicat
mixte du SCoT de
l'aire métropolitaine
bordelaise



focus

Parc naturel régional des Landes de Gascogne

chef de projet : Frédéric Véron

L'a-urba a mené, en partenariat avec le conseil régional Nouvelle-Aquitaine, une étude qui s'intéresse aux interfaces entre espaces urbanisés et forêts sur le territoire du Parc naturel régional des Landes de Gascogne.

Il s'agit d'une étude de cas qui porte sur la commune d'Origne dont le territoire a brûlé à plus de 60 % pendant les incendies ravageurs de l'été 2022. Cette commune présente des enjeux liés à la recomposition de nouvelles interfaces entre espaces urbanisés et forêts, là où le massif a brûlé. La gestion et l'amélioration des lisières urbaines existantes qui n'ont pas été touchées par les incendies, sont aussi des problématiques à traiter.

Une analyse historique des paysages met en perspective les rapports entretenus entre la forêt et les différents types d'espaces urbanisés de la commune : un noyau urbain ancien entouré de feuillus, des airiaux préservés dans leurs formes historiques présentant de vastes espaces ouverts, des lotissements pavillonnaires datant de la fin du XX^e siècle, construits sur d'anciennes prairies.

L'analyse montre une dynamique globale de rapprochement entre forêt et espaces urbanisés depuis un siècle et demi et, conjointement, une augmentation du risque incendie avec, d'une part, l'essor de la sylviculture et le changement des pratiques socio-culturelles sur le territoire, et, d'autre part, la progression d'une urbanisation récente sur les anciens espaces agricoles.

L'étude propose une cartographie des interfaces à enjeux sur la commune, formule des hypothèses d'outils et de pistes d'actions à mettre en débat avec les acteurs locaux, et présente des expériences menées sur d'autres territoires.

Les différentes typologies de lisières analysées correspondent à des situations rencontrées sur l'ensemble du Parc naturel régional des Landes de Gascogne et permettent d'envisager une montée en généralités en 2024, avec l'élaboration d'une boîte à outils à destination de l'ensemble des collectivités des Parcs naturels régionaux de Gironde.

« La Région Nouvelle-Aquitaine accompagne les Parcs naturels régionaux dans le cadre de son action pour l'environnement et de sa feuille de route Néo Terra pour les transitions écologiques, énergétiques, et sociales. Elle contribue en particulier à leur création, leur pilotage, leur financement, la mise en œuvre des chartes de Parc, et au développement d'une dynamique de réseau entre les différents parcs. Cet accompagnement est assuré par la direction de l'environnement.



Xavier Steffan,
chargé de mission
Transition écologique des
territoires, direction de
l'environnement,
Région Nouvelle Aquitaine

Les parcs sont au nombre cinq en Nouvelle-Aquitaine. Trois nouveaux projets sont en phase d'émergence (Gâtine-Poitevine, Montagne Basque et Marais littoraux charentais).

La collaboration avec l'agence spécifiquement autour des Landes de Gascogne s'est faite jour à l'occasion des dramatiques incendies de Landiras qui se sont déroulés durant l'été 2022. La Région a proposé d'aider le Parc des Landes de Gascogne en mobilisant l'a-urba dans le cadre d'une « zone atelier » / territoire test, en l'occurrence la commune d'Origne. Il s'agit en effet de repenser la place de la forêt en s'assurant à la fois de l'intégrité du massif, de la reconquête de la biodiversité, de la mise en sécurité des personnes face au feu, du devenir des activités sylvicoles et de la définition de nouvelles fonctions sociales et culturelles de la forêt. Le traitement des lisières entre les zones urbanisées et la forêt est au cœur des propositions.

De manière plus générale, nous portons l'ambition de mettre en synergie les cinq Parcs naturels régionaux existant dans le partage de « bonnes pratiques » profitables à chacun. À ce titre et parce qu'ils possèdent un massif forestier commun, le Parc du Médoc et le Parc des Landes Gascogne sont particulièrement concernés par un partage de connaissance autour de leurs différentes réflexions et de leurs actions. »

focus

Parc naturel régional du Médoc

chef de projet : Frédéric Véron

Cette mission a consisté en l'élaboration et la formalisation d'un guide pratique portant sur l'intégration paysagère des projets d'énergies renouvelables en Médoc. Cette production est l'aboutissement d'un travail engagé en 2022 avec des ateliers regroupant différents collèges d'experts et d'acteurs de l'aménagement et de la gestion du territoire médocain.

Sans vocation prescriptive, ce guide est complémentaire à la Charte de Parc. Il est élaboré à destination des élus, des porteurs de projets et des particuliers habitant le territoire. Il propose de rendre la dimension paysagère centrale dans les projets et de la traiter en amont et pas uniquement au moment de l'étude d'impact ou du permis de construire. Le guide propose ainsi une approche structurante qui fasse du paysage un atout dans la composition des projets, leur donnant un caractère propre et dépassant une approche strictement foncière.

Le guide propose des bons réflexes d'aménagement sous la forme de principes illustrés d'intégration de systèmes de production énergétiques renouvelables, à la fois par des croquis et des images de références, qui visent à donner des clés aux élus, aux services instructeurs et aux porteurs de projets pour une inscription réussie des projets dans la diversité des paysages médocains. Il dresse ainsi un panel de principes spécifiques aux différents paysages médocains et espaces urbains et aborde les situations paysagères des landes médocaines, des marais et bords d'estuaire, du littoral atlantique, des terrasses et clairières viticoles.

À l'occasion du processus de création du Parc naturel régional Médoc, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) avait été mandatée pour réaliser un bilan énergétique de territoire en 2016. Celui-ci montrait que la dynamique de création de dispositifs d'énergies renouvelables était déjà à l'œuvre.

Ainsi, le Parc a perçu la nécessité de se doter d'une vision claire des conditions d'implantation des systèmes d'énergies renouvelables optimales en vue de préserver la précieuse mosaïque paysagère diversifiée du territoire médocain.

Avec la perspective d'une loi d'accélération des énergies renouvelables et la multiplication de demandes faites par les opérateurs, le syndicat mixte du Parc, créé en 2019, a souhaité anticiper les futures sollicitations en termes de développement d'énergies renouvelables et renforcer la Charte par un guide pratique. Ce guide permettrait de traiter la question spécifique de l'intégration paysagère des projets d'énergies renouvelables en Médoc. Le syndicat du Parc a alors sollicité l'agence, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, pour son élaboration.

Cet outil a permis dès sa construction de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire et de croiser les différents points de vue, allant de celui des élus locaux à celui des porteurs de projets, en passant par le regard des acteurs économiques, des techniciens et des experts de l'aménagement du territoire. Une vision partagée a ainsi pu être construite et illustrée à travers la représentation de situations paysagères variées et de « bons réflexes d'aménagement », ainsi que des références photographiques appropriées.

Ce guide pratique va permettre aux élus et aux techniciens de proposer un cadre de réflexion aux opérateurs et d'aborder les projets par une entrée paysagère spécifique en s'appuyant sur des pistes d'aménagement recherchées et adaptées. ➤



Aurélie Hocheux,
directrice du Parc
naturel régional
(PNR) du Médoc

Les autres projets menés en 2023

■ Révision du PDH – Le logement des travailleurs saisonniers en Gironde

chef de projet : Lionel Bretin

Département touristique, agricole et avec des marchés de l'habitat tendus, la Gironde connaît de fortes tensions autour de l'emploi et du logement des travailleurs saisonniers.

Sans données statistiques précises sur leur nombre, l'étude de l'agence sur ce sujet s'est appuyée sur une veille bibliographique et sur 37 entretiens avec les acteurs locaux concernés.

Ces éléments ont permis de construire une typologie des salariés saisonniers, qu'ils soient étudiants ou professionnels qualifiés. Les solutions en matière d'hébergement pour ces différentes populations ont été analysées dans une dizaine de catégories très différentes (du camion aménagé à la mobilisation d'internats par exemple).

Pour mettre en perspective les enjeux et besoins de chacun (travailleurs, employeurs et territoires), des questions concrètes ont été mises à plat. Les retours d'expérience observés ont permis ainsi d'apporter des pistes de réflexion et des propositions de leviers à mobiliser.

■ Sobriété foncière et enjeux territoriaux

cheffe de projet : Mélina Gaboreau

Les objectifs de sobriété foncière fixés par la loi Climat et Résilience invitent Bordeaux Métropole à s'interroger sur la localisation préférentielle des futurs sites de développement urbain. Plusieurs approches complémentaires ont été développées par l'agence : définition de situations favorables à une urbanisation nouvelle (proximité d'espaces de nature, de lignes performantes de transports collectifs, d'une offre commerciale et de services) ; partage de références d'aménagements inspirantes et multifonctionnelles économies en foncier ; formulation de nouveaux modes de faire (diversification des solutions constructives par la mobilisation du foncier vacant et sous-occupé, intensification des usages, préservation de la biodiversité, renaturation). Cette démarche collective et transversale a vocation à être approfondie en 2024.

■ Méthodes et mesures du foncier

chef de projet : Lionel Bretin

Afin de maintenir un niveau d'expertise à jour pour accompagner ses partenaires, l'a-urba est en veille permanente sur l'évolution des outils de connaissance du foncier et sur les actualités juridiques autour du ZAN.

En lien direct avec l'IGN, l'agence a participé à l'enrichissement et à la correction de la base de données nationale d'occupation du sol à grande échelle (OCS GE). Elle a aussi été sollicitée par les services de l'État sur la formalisation de l'outil national Mon Diagnostic Artificialisation. En outre, l'a-urba a présenté ses différents travaux sur la mesure de la consommation d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers et sur la qualification des ressources foncières lors de la Conférence de l'Observatoire NAFU à la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'agence a aussi publié fin 2023 le document « Le ZAN en 10 questions » pour apporter des éléments de réponse à des interrogations très concrètes que peuvent se poser les collectivités locales.

CHAPITRE 2

Accompagner la fabrique de la ville

L'aménagement et l'animation d'une ville résultent de l'action d'une grande diversité d'acteurs, de ses habitants, de ses entreprises, des acteurs immobiliers privés mais aussi pour beaucoup des acteurs publics qui maîtrisent une part du foncier et qui édictent des règles d'aménagement. Tous participent à la fabrique de la ville. L'agence accompagne ces acteurs de la fabrique en proposant des méthodes et des expertises adaptées aux enjeux contemporains. Ainsi, face à la nécessité du recyclage urbain, l'a-urba a travaillé sur la question du recyclage de la ville. La réversibilité du patrimoine bâti existant a été à cette occasion mis en avant dans le cadre d'une étude et lors d'une conférence-débat.

Aménager les espaces publics au Bouscat de manière à favoriser à la fois des interactions intergénérationnelles tout en répondant à des enjeux de bien-être et de santé est une autre manière de fabriquer la ville. Des méthodes de travail collectif ont été également utilisées en 2023 en accueillant 30 urbanistes de toute la France (dans le cadre du Club Projet urbain & paysage de la Fédération nationale des agences d'urbanisme). Ils ont formalisé en trois jours de débats intenses la manière dont l'agglomération du GrandAngoulême pouvait se fédérer entre chacune de ses communes à partir des cultures urbaines et rurales présentes et de la charpente paysagère de la Charente.

Enfin, l'année 2023 aura été marquée par la participation de l'agence à la démarche « Métropole à vivre » dans le cadre de trois ateliers thématiques consacrés aux espaces publics, à l'habitat et au territoire vivant. À chaque fois, la façon de produire des idées a influencé sur la nature des résultats. C'est en cela que l'agence accompagne de manière originale et innovante ses partenaires de la fabrique de la ville.

focus

La ville recyclable

cheffe de projet : Sophie Haddak-Bayce

L'a-urba s'intéresse au concept de ville recyclable en faveur d'un urbanisme plus circulaire. Cette posture consiste à faire avec le « déjà-là » et nécessite un changement de paradigme dans la fabrique de la ville, dont la chaîne de production est plus habituée à construire qu'à réparer/rénover/transformer. Face à ce défi, l'a-urba se positionne comme facilitateur pouvant questionner le déjà-là et les logiques de « ville sur la ville », à différentes échelles spatiales comme temporelles, selon différents objets ou supports urbains. Trois axes guident son action :

- Transformer l'existant.
- Intensifier les usages.
- Recycler les espaces.

La 1^{re} saison s'est intéressée à « transformer l'existant », au travers de la réversibilité du patrimoine, comme levier puissant pour « faire la ville sur la ville », l'adapter aux enjeux environnementaux et sociaux et permettre de répondre aux besoins (connus ou encore inconnus) de ses habitants. Les territoires sont remplis de vides qui ne demandent qu'à être remplis autrement : transformer un ancien collège pour de l'hébergement d'urgence, mobiliser un garage pour y accueillir des bureaux ou une offre culturelle, faire muter une partie d'un centre commercial et y déployer du stockage pour le réemploi de matériaux de construction, activer un rez-de-chaussée avec de l'artisanat et des activités associatives, reconvertis une halle industrielle en tiers lieux... Patrimoine iconique ou plus banal, le « déjà-là » représente une mine d'or pour faire la ville de demain, qui est en réalité bien sous nos yeux !

L'a-urba a ainsi organisé un évènement partenarial en juin 2023 pour présenter le fruit de ses réflexions, proposer un tour d'horizon du champ des possibles, identifier les principaux leviers et contraintes à dépasser et ouvrir le débat sur un défi de taille : l'évolution des modes de faire dans les pratiques professionnelles. Des solutions adaptées sont en effet à co-construire entre acteurs du monde de l'aménagement pour trouver les meilleures adéquations possibles, souvent originales et « cousues mains », entre offre et demande, entre bâti et contexte, entre forme architecturale et fonction, entre temps court et temps long, entre porteurs de projets publics et privés, entre élus et citoyens, entre mémoire du passé et fabrique des héritages de demain.

En 2024, pour la deuxième saison, la ville recyclable sera celle dont les temps sont optimisés, car mieux utilisés (mutualisés, foisonnés, articulés, alternés, intercalés) afin d'en intensifier les usages.

« Il n'y a pas de produit ou de service plus écologique, économe en ressources, recyclable, que celui que l'on n'utilise pas. »
Philippe Bihouix

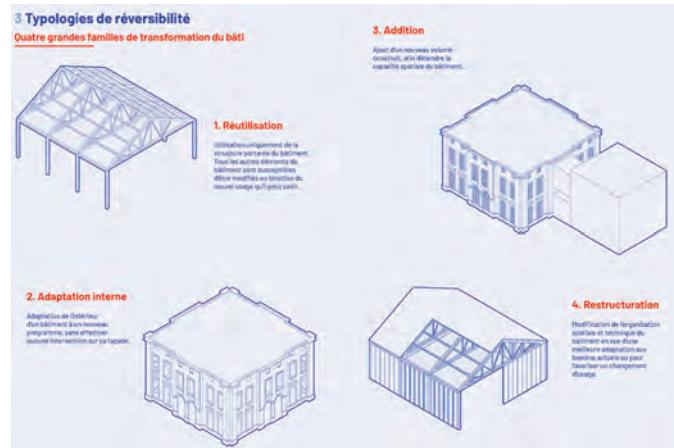
Cette phrase de l'auteur de *La ville stationnaire* devrait résonner comme un mantra dans la bouche des décideurs politiques que nous sommes. Loin d'être une mode ou une projection fantasmée comme a pu l'être la *smart city*, la ville de demain sera circulaire ou ne sera pas. Pour des raisons évidemment environnementales : surexploitation des ressources naturelles, coût exorbitant de la gestion des déchets, pollutions. Sans oublier le changement climatique dont les villes, avec leur foisonnement d'activités humaines, portent une lourde responsabilité.



Jean-Baptiste Thony,
conseiller métropolitain
délégué à l'économie
circulaire et la propreté ;
conseiller municipal
délégué à la ville de
Bordeaux zéro déchet et
monnaie locale

Mais il ne faudrait pas sous-estimer la dimension sociale, ô combien puissante, que porte la ville circulaire. En s'attachant à réutiliser l'existant, elle magnifie le présent et construit ainsi des ponts entre la ville d'hier, porteuse de vécu et d'histoires humaines riches, et la ville de demain, durable et désirable. D'autant que les villes doivent aujourd'hui faire face, parfois, à un passé peu glorieux – guerres, traite négrière, industrialisation destructrice. Faire table rase, c'est faire le choix de l'oubli. Rendre visible les stigmates, c'est garder en mémoire pour mieux raconter, transmettre et prévenir. Que serait Bordeaux sans la base sous-marine ou la caserne Niel, témoins d'une lourde histoire, aujourd'hui incontournables centres culturels ? Bordeaux, ville Unesco, est pleinement engagée dans la transition circulaire, à travers son ambitieux label Bâtiment Frugal Bordelais. Et parce que contrainte géographiquement, « construire la ville sur la ville » devient une évidence. La métropole de Bordeaux, elle, fait de la circularité un principe fondamental de ses politiques publiques. En témoignent les nombreuses feuilles de route invoquant le réemploi (PCAET, schéma de développement économique, SPASER...), et les multiples occupations temporaires qui maillent le territoire, et qu'illustrent parfaitement les 13 000 m² de l'ancien site de la Caisse des Dépôts et Consignation à la Jallière.

Le chemin est encore long et nous sommes heureux de pouvoir compter sur l'expertise et l'engagement de l'a-urba pour nous aider à relever l'immense défi de la ville circulaire. Du récit au projet, l'a-urba est un partenaire majeur de la transition sur notre territoire. ➤



focus

Métropole à vivre

chef de projet : Nathanaël Fournier

Au travers de la démarche « Métropole à vivre », Bordeaux Métropole entendait faire un pas de côté en repositionnant son écoute des acteurs de la fabrique de la ville et de la société civile.

L'a-urba a animé, entre avril et juin 2023, trois ateliers métropolitains, successivement consacrés aux espaces publics, à l'habitat et au territoire vivant. Conçus comme des temps de réflexion collective et de mise en débat, ces ateliers ont réuni chacun entre 50 et 70 participants, identifiés au regard de leurs activités et de leur rôle dans la fabrique de la ville, de leur expertise savante ou d'usage, ou de leur implication dans la vie métropolitaine.

L'agence a également proposé des promenades urbaines à destination du grand public. Trois itinéraires permettaient d'arpenter des secteurs différents de la métropole bordelaise. Les participants ont été invités à exprimer la diversité de leurs ressentis et de leurs regards sur la ville d'aujourd'hui, ainsi que leurs aspirations et idées d'aménagement pour la métropole de demain.

Sur cette base, mais aussi en s'appuyant sur les autres dispositifs « Métropole à vivre » directement portés par la métropole (conférences données par des chercheurs d'envergure nationale, ateliers territoriaux...), l'agence a organisé en octobre un séminaire de restitution et d'orientations. Elle a analysé et synthétisé les messages entendus lors des différentes manifestations autour de six points clés : le déjà-là ; le bien-être et la qualité de vie des habitants ; les espaces publics ; les coopérations ; la sobriété ; les spécificités territoriales.

Au total, en plus d'ouvrir des espaces d'échanges autour des problématiques de la fabrique métropolitaine, cette démarche a permis de recueillir les avis et préconisations formulés par de nombreux types d'acteurs. Enfin, en participant aux premières étapes d'élaboration du document de référence de la démarche Métropole à vivre, l'a-urba a contribué à la réflexion de la métropole sur ses grands enjeux actuels et à venir.

La démarche Métropole à vivre a émergé à la fin de l'année 2022, comme une évidence. Nous vivons dans une période d'intense accélération. Une crise sanitaire mondiale, des transformations sociales en profondeur et surtout, bien sûr, le dérèglement climatique, avec ses répercussions de plus en plus prégnantes : des canicules plus intenses, des alternances de sécheresse et d'inondations, et même des incendies aux portes de l'agglomération... Tout cela chahute les conditions d'exercice des politiques publiques. Et, plus encore, cela renforce les attentes des habitants. Les citoyens veulent retrouver du sens. Ils ont aussi besoin que les acteurs publics se préoccupent davantage de leur bien-être, de leur vie quotidienne.



Carolina Gire,
chargée de mission auprès
du directeur général des
services, Bordeaux Métropole

Face à cette accélération, il y avait un constat partagé. D'abord la métropole doit continuer à agir et à faire. Et de fait, elle s'est dotée de feuilles de route structurantes qui donnent un cadre à ses politiques publiques. Mais il fallait en parallèle savoir prendre du recul. Dans ce moment de bouleversements, comment mieux répondre aux enjeux d'aujourd'hui, comment être plus attentionné dans nos manières de faire, avec une dimension humaine accrue ?

Donc Métropole à vivre est un projet très important. Et il y avait un consensus sur le fait que cette prise de recul ne devait pas se faire en vase clos, mais au contraire en écoutant, en redonnant la parole à tous ceux qui vivent la ville, qui la réfléchissent, qui la produisent. Pour cela, il fallait gagner la confiance des acteurs et qu'ils comprennent dans quel contexte ils s'expriment. Être accompagné par l'a-urba était précieux. Avec les ateliers, l'agence nous a apporté des outils pour mieux structurer notre écoute. Sa neutralité a facilité la participation d'acteurs différents. Les éléments de diagnostic qu'elle a proposés ont aussi contribué à ouvrir la parole.

L'ensemble des dispositifs Métropole à vivre ont participé à éclairer la métropole, tant l'administration que les élus. Un grand pas a donc été franchi. Nous sommes clairement mieux armés aujourd'hui qu'hier. Et ces réflexions vont continuer à nous être utiles dans les années à venir, parce que mieux comprendre les enjeux, c'est forcément un sujet de longue haleine ! ➤

Balade urbaine



focus

Territoire de projet - Le Bouscat 2030

chef de projet : Guillaume Bernard

L'a-urba accompagne la ville du Bouscat dans l'élaboration et le déploiement de sa démarche « Bouscat 2030 » qui a pour objectifs de générer de la cohésion sociale et de favoriser les interactions intergénérationnelles, tout en répondant à des enjeux de bien-être et de santé.

Engagée en 2021, la mission de l'a-urba a consisté, dans un premier temps, à prendre part à la dynamique communale par un travail de réappropriation de l'espace public pour y générer du lien social intergénérationnel, initier de nouveaux usages (ludo-sportifs, pratiques culturelles, etc.), et accompagner la mise en place de partenariats adaptés.

Une méthode innovante et tactique, les projets engendrés s'articulent entre les échelles du local et du supra-local mobilisant les forces vives du territoire (agents municipaux, citoyens, scolaires, associations, etc.) sans qui les projets ne pourraient aboutir.

L'agence a ensuite appliqué cette démarche sur un échantillon de sites-pilotes, préalablement identifiés par la ville du Bouscat et le pôle territorial Ouest de Bordeaux Métropole. Ces différentes déclinaisons pré-opérationnelles, allant d'une rue, de la place de quartier à un équipement communal ont permis de démontrer la capacité d'adapter les espaces publics bouscatais aux enjeux de transition sociale et environnementale, tout en nourrissant les réflexions sur la qualité de vie menées par l'a-urba.

Le Bouscat 2030 est tout à la fois un projet et une démarche participative pour imaginer ensemble la ville d'après, celle où nous voudrons habiter, vivre et travailler ; celle aussi où nos enfants et petits-enfants grandiront. Durable, résiliente, inclusive, équilibrée, innovante, connectée, culturelle, tranquille ou encore respectueuse de son identité, la ville de demain sera surtout celle que nous déciderons d'en faire.

Dans la réalité, inventer la ville de demain nécessite de prendre en compte une pléiade d'indicateurs et de paramètres territoriaux, sociaux, sociétaux, culturels, économiques.

De manière très schématique, pour nous, la ville de demain s'organisera autour de nouvelles centralités, reliées entre elles par de nouveaux axes de mobilité.

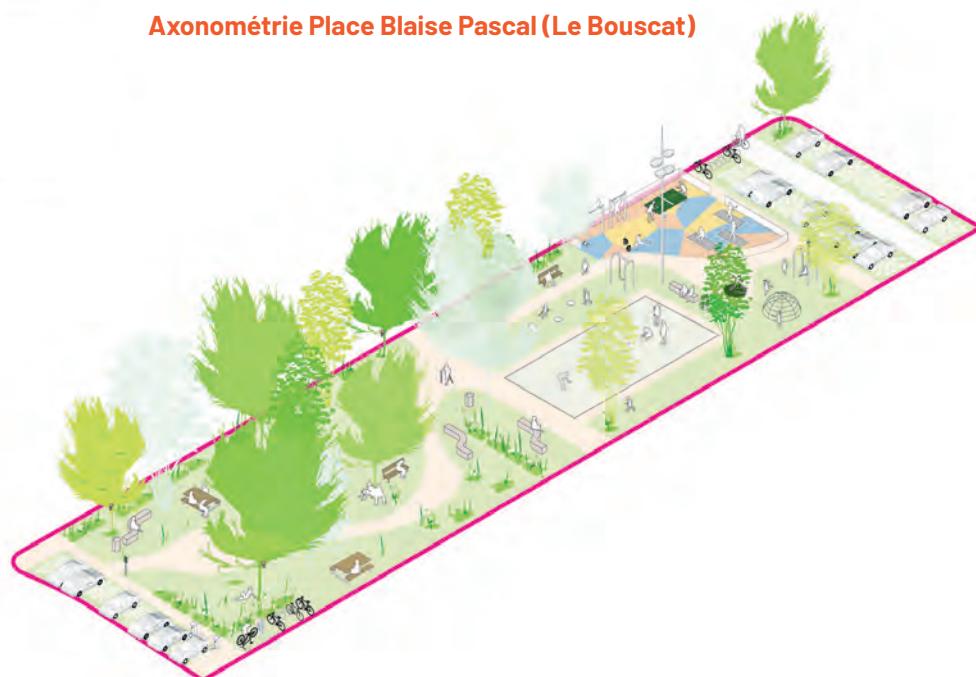
Ces nouvelles centralités qu'elles soient sportives, végétales, culturelles, ont pour nous un certain nombre de fonctionnalités espérées et attendues. La première d'entre elles est sans nul doute celle de cultiver le lien social entre les administrés, entre les générations et entre les quartiers de la ville. En effet, nous envisageons ces nouvelles polarités comme des centralités d'équilibre, nous permettant d'animer tous les quartiers de notre ville en développant notamment la culture hors les murs. La deuxième fonctionnalité, si nécessaire aujourd'hui, est bien entendu de lutter efficacement contre les îlots de chaleur, tout en développant des corridors de biodiversité notamment par la création de nouvelles centralités végétales.

La ville d'après s'imagine aussi forcément autour de nouveaux axes de mobilités, pour faciliter les déplacements intra et extra communaux. Le Bouscat a déjà mis en place depuis longtemps un plan cyclable, elle est en train de se doter d'un plan marche. Totem de cette démarche, l'axe Bonnaus-Roosevelt-Hauret-Schuman, notre « avenue cyclable » comme la surnomme déjà notre quotidien régional, qui reliera la commune du nord au sud en desservant un nombre important de lieux stratégiques (école, mairie, commissariat, parcs).

Dans ce projet ambitieux, l'a-urba a été un partenaire important, d'une aide très précieuse et stratégique dans son démarrage et sa structuration. ➤



Gwenaël Lamarque,
1^{er} adjoint au maire
de la ville du Bouscat



focus

Club PUP à GrandAngoulême

chef de projet : François Cougoule

L'a-urba a organisé le 18^e atelier du Club Projet urbain et paysage de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau). Une trentaine d'urbanistes, paysagistes et architectes issus des agences d'urbanisme ont rejoint Angoulême en mars 2023 pour réfléchir et proposer des pistes d'action et de projets sur le territoire de l'agglomération, afin de « *renforcer ce qui rassemble et réparer ce qui sépare* ».

Dans la phase de préparation de cet atelier, l'agence s'est mobilisée pour produire les portraits de territoires, identifier les sites d'expérimentation, problématiser les visites, mobiliser les élus et les acteurs. L'appui des services de l'agglomération et de la ville a été indispensable et a permis que les trois jours d'atelier se déroulent dans les meilleures conditions.

Deux principes d'aménagement ont émergé des travaux : la réciprocité et la sobriété. Le principe de réciprocité met au cœur de la stratégie de recomposition du territoire l'intensification des liens et la constitution d'un réseau d'acteurs. Le principe de sobriété vise à inciter les politiques publiques à s'appuyer sur les ressources du territoire, sur le « déjà-là », et à le révéler, le valoriser.

Les experts ont aussi identifié trois leviers d'actions spécifiques au territoire de GrandAngoulême, permettant de traduire ces principes : la mobilisation des cultures (matérielles et immatérielles), l'optimisation des espaces (publics et privés), et la redécouverte de la géographie (les cours d'eau et les pentes).

Ces travaux trouvent une résonance toute particulière chez les acteurs politiques et techniques à l'heure où les choix en matière de priorisation dans la mobilisation des friches, d'espace à accorder à la voiture en ville, ou de solutions à adopter pour faire face à la raréfaction des ressources ne cessent de se télescopier.

La synthèse des travaux a été réalisée par l'agence et publiée par la Fnau en octobre 2023.

« L'agglomération de GrandAngoulême s'interroge sur les conditions de la transformation de son territoire. Pour maximiser et optimiser tout en restant dans des démarches sobres et frugales, nous avons besoin d'une forme de complexité. La complexité, c'est la capacité de mettre en réseau des acteurs et des politiques publiques qui doivent se compléter, se répondre. Le travail de l'agence nous permet cela. En mettant en avant la richesse de l'hétérogénéité de notre territoire, en allant chercher les complétudes dans ce qui sépare, en mettant en réseau acteurs et portions de territoires, nous pouvons trouver des solutions.

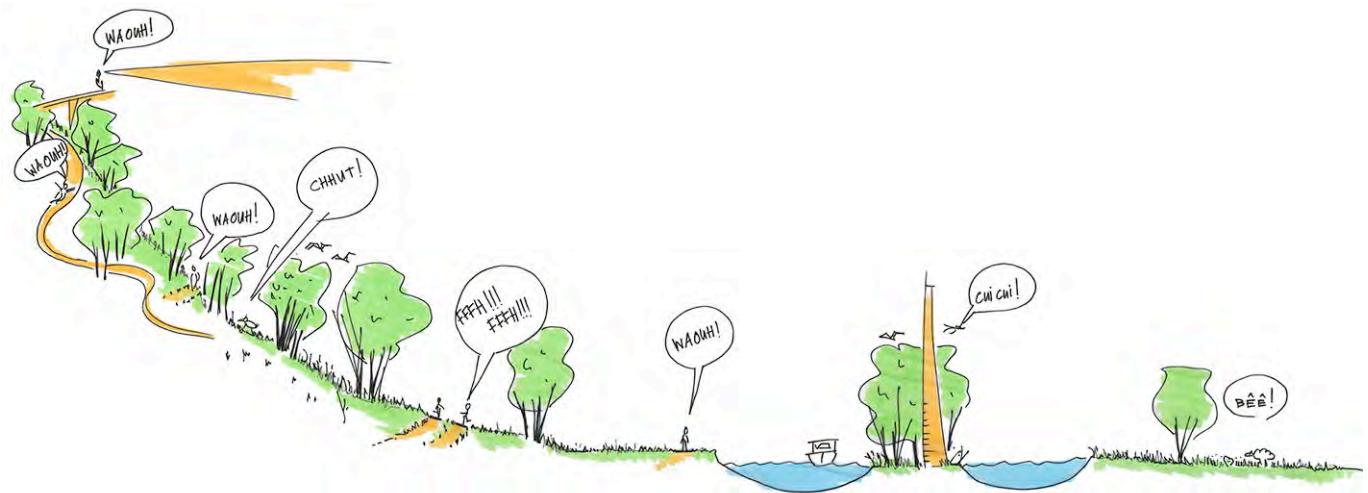
Un exemple ? Nous nous évertuons à réduire la place de la voiture dans l'espace public. Celui-ci n'est pas extensible et pour optimiser l'espace de stationnement, il faut trouver des solutions en mobilisant celui qui existe chez les privés. En travaillant sur les réseaux d'acteurs privés et publics, nous pouvons dénouer beaucoup de problèmes. C'est essentiel. À l'échelle du territoire de l'agglomération encore, cette mise en réseau permet de trouver des pistes intéressantes pour l'autonomie agricole ou énergétique. Les espaces existent, il faut les mettre en réseau avec les espaces urbains.

Le travail de l'agence a consisté à révéler le territoire. Les regards extérieurs – et attentionnés – sur la géographie et les grands paysages sont des éléments saisissants pour bon nombre d'élus, nous permettant de revendiquer une forme de fierté territoriale.

Le travail nous a permis de prendre une distance utile par rapport à nos exigences du quotidien. Les réflexions sur la réhabilitation responsables des friches comme espaces des possibles pour demain nous interpellent. Nous sommes les garants de la gestion durable et économique du territoire, faisons attention à ne pas céder à la frénésie du développement. »



Pascal Monier,
conseiller délégué action
cœur de ville, revitalisation
du centre-ville et centre
bourg, aménagement
durable du territoire,
nature et biodiversité,
GrandAngoulême



Les autres projets menés en 2023

Chantiers partenariaux

■ Territoire de projet - Blanquefort

● cheffe de projet : Laure Matthieuusent

La mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette, prévue par la loi Climat et Résilience d'août 2021, appelle les territoires à revoir leur projet de développement. Dans la perspective de la prochaine révision du plan local d'urbanisme métropolitain, la ville de Blanquefort a sollicité l'agence pour identifier et optimiser ses dernières opportunités foncières au regard de l'importance de ses espaces agricoles, naturels et forestiers. La première phase de cette mission inscrite sur trois ans a donné lieu à un atelier avec les services communaux qui a permis de définir les principaux enjeux liés à la préservation et au renouvellement des grandes vocations foncières du territoire communal.

■ Territoire de projet - Bordeaux

● cheffe de projet : Laure Matthieuusent

Le travail de l'année 2023 a été consacré à la quatrième phase de la mission amorcée en 2021 sur la définition d'une trame verte pour accompagner la stratégie « Bordeaux grandeur nature » de la ville. Après la production d'un plan de référence sur la végétalisation et la perméabilisation des espaces publics en juin 2022, la ville a souhaité un approfondissement de ce plan sur le foncier privé, spécifiquement celui appartenant aux collectivités. Après l'identification du patrimoine foncier et végétal des collectivités, particulièrement important dans l'hypercentre, l'analyse a permis d'identifier d'autres acteurs institutionnels à mobiliser dans la stratégie de végétalisation de ce centre minéral. Des secteurs prioritaires ont été identifiés, associés à des modalités de projet adaptées. Un focus a été mené sur le foncier communal des équipements sportifs de la ville, constituant un gisement privilégié pour déployer des actions de perméabilisation et de végétalisation, et initier une politique publique dédiée.

■ Les déchèteries de demain : une vision renouvelée

● cheffe de projet : Mélina Gaboreau

Après une longue phase d'invisibilisation des déchets, les enjeux environnementaux ont changé la donne. Le recyclage des déchets est non seulement à assurer mais il faut avant tout limiter les déchets et favoriser des pratiques de réemploi. Le document propose de décrire les différents types de déchèteries de demain avec les nouvelles fonctions qu'elles pourront prendre. Il apporte également des références

montrant la possibilité d'intégrer ces équipements dans des bâtiments multifonctionnels. Il invite enfin à concilier qualité urbaine, accompagnement des usagers, lisibilité du service de proximité et développement territorial local (à travers par exemple les acteurs du réemploi solidaire).

■ Requalification de l'avenue René-Cassin à Mérignac

● cheffe de projet : Claire Sèze

Principale route vers l'aéroport Bordeaux - Mérignac, l'avenue René-Cassin va faire l'objet d'un dévoiement et elle vient de se doter d'un giratoire qui redistribue les accès aux zones d'activités en réduisant la pression circulatoire sur cet axe. L'agence a accompagné Bordeaux Métropole en définissant un programme d'orientation et de traitement des rives de cette avenue de manière à gérer l'architecture hétéroclite et dispersée qui la borde. Un principe ambitieux de constitution d'un parkway est décrit depuis l'aéroport jusqu'à l'entrée vers Mérignac-Soleil. Il permettra de concilier et d'affirmer une forte identité paysagère, une mixité fonctionnelle et une diversification des modes de déplacements.

■ Route de Toulouse

● cheffe de projet : Claire Sèze

La route de Toulouse constitue une des artères structurantes d'accès au cœur de la métropole, faisant l'objet d'un réaménagement de la voie au profit des modes actifs et du bus. Afin d'articuler la transformation de l'espace public avec celle des rives bâties, l'a'urba accompagne Bordeaux Métropole et les communes de Bordeaux, Bègles, Talence et Villenave-d'Ornon dans la définition d'une stratégie d'aménagement partagée, dans le cadre des contrats de co-développement métropolitains. L'agence analyse la mutabilité des rives bâties et propose des orientations d'aménagement allant dans le sens de l'amélioration de la qualité des rives bâties et de la voie. Les préconisations visées portent sur une plus grande mixité des fonctions et des usages (habiter, travailler, commercer, traverser), une continuité des plantations et un épaissement des espaces publics. Une mise en débat de ce travail avec les élus est prévue en 2024.

■ De la digue à la rive : entre vulnérabilité et pratiques des usagers

● chef de projet : Guillaume Bernard

Au regard de la multiplication des tempêtes en Gironde, Bordeaux Métropole a engagé une première réflexion sur le dispositif de protection que constituent les digues.

La stratégie menée jusque-là, purement défensive s'appuyant sur l'ingénierie protectrice de la digue, présente un caractère limité à la protection des territoires urbanisés et habités face au risque inondation. Il s'agit de dépasser la monofonctionnalité à la digue (protéger du risque inondation) et d'entrevoir de nouveaux usages et pratiques sur ses rives.

L'étude esquisse un premier diagnostic sur l'état actuel de ce linéaire de protection en identifiant sa localisation, ses typologies, ses modes de gestion et ses usages. L'analyse de situations contextuelles très variées permet d'imaginer des transformations futures, pour des rives à potentialités alliant sécurité et aménités.

■ Les boulevards

👤 cheffe de projet : Sophie Haddak-Bayce

Quels boulevards voulons-nous pour demain ? Cette question est au centre d'une large concertation engagée depuis 2019 par Bordeaux Métropole. Depuis leur construction à la fin du XIX^e siècle, les boulevards ont évolué pour devenir aujourd'hui un axe majeur de déplacement urbain. Ceux qui ne font qu'y passer pourraient en oublier que c'est aussi un lieu chargé d'histoire où des gens habitent, travaillent, créent leur vie quotidienne. Avec le programme « Inventons les boulevards du XXI^e siècle », Bordeaux Métropole et les villes partenaires (Bègles, Bordeaux, Cenon, Floirac, Le Bouscat et Talence) se donnent pour objectif de révéler ce lien unique qui redessine le cœur de l'agglomération.

En 2023, l'agence a élaboré un plan de références qui constitue l'armature du projet et reflète la stratégie et les orientations du programme à horizon 2034. Ce document socle a pour principaux objectifs :

- de révéler les qualités de ce territoire, ses ambiances, ses nuances ;
- de structurer et préciser la vision d'ensemble du projet ;
- de poser un cadre fixant les conditions de déploiement et de réussite du programme avec des orientations, des grands principes de mise en œuvre, des invariants ;
- de construire des projets en articulation avec les grandes politiques publiques métropolitaines (stratégie mobilité, plan piéton, végétalisation, qualité urbaine, transition...) ;
- de mener une véritable conduite du changement.

CHAPITRE 3

Accélérer la transition écologique

Face à l'urgence climatique et à la nécessité de réduire l'empreinte carbone dans les villes et dans les territoires, la nouvelle armature du programme de travail de l'a-urba, dessinée en 2023, réorganise et intensifie les missions et les études relatives à la transition écologique. Ce chapitre comprend plusieurs axes :

Un volet d'études autour du végétal et du rafraîchissement. C'est tout d'abord la poursuite de la mission d'appui à l'opération métropolitaine « Plantons 1 million d'arbres » qui s'est concrétisée, en 2023, par un travail sur plusieurs sites « d'activation ». Activer c'est décrypter les enjeux et proposer des outils pour enclencher des projets de paysage et de plantation ; c'est aussi mettre en mouvement des réflexions partagées entre les services mais aussi avec les citoyens. La lutte contre la chaleur est l'une des priorités pour maintenir une ville vivable. Aussi, l'agence a contribué à la démarche « Métropole rafraîchissante » en produisant une étude de vulnérabilité des territoires à la chaleur afin de prioriser, dans le temps et dans l'espace, l'action publique métropolitaine.

Ces allers-retours entre arpenteage de terrain et travail de représentation, entre réflexion en chambre et ateliers de coproduction, entre expertise poussée et actions de pédagogie, sont spécifiques aux agences d'urbanisme. Ainsi, l'a-urba a choisi de réaliser, en partenariat avec le CAUE de la Gironde, un guide pratique pour sensibiliser les élus et les accompagner dans les actions de désimperméabilisation, levier pour la diminution des îlots de chaleur mais aussi pour la préservation de la ressource en eau et la protection de la biodiversité. Sensibiliser encore, et à toutes les échelles, dans le cadre de l'organisation d'un atelier des SCoT girondins consacré à la ressource en eau. En outre, l'agence documente et expérimente dans ses travaux en matière d'urbanisme favorable à la santé : elle a élaboré une grille pour évaluer et développer les fonctions de ressourcement, pour les habitants, dans les parcs urbains.

L'autre grand axe de ce chapitre concerne les mobilités décarbonées. Il est intimement lié au volet précédent avec comme fil conducteur les enjeux de santé. Les études de l'agence ont notamment porté, en 2023, sur l'écomobilité scolaire. Pour faire changer les pratiques et stimuler la marche, le trajet vers l'école peut être un catalyseur. À travers ses interventions, l'agence propose un diagnostic et une boîte à outils pour démultiplier les démarches d'écomobilité scolaire engagées dans la métropole. Conjointement au développement des modes de déplacements actifs, l'ambition de réduire l'usage et la place de l'automobile en ville est au cœur des politiques métropolitaines. Le travail mené par l'a-urba en 2023 sur la commune de Bordeaux, qui permet d'évaluer les besoins en stationnement et les possibilités alternatives à la voirie, est une étape en ce sens.

Pour éclairer les politiques publiques, il est également important de disposer d'éléments d'objectivation basés sur la donnée. À cette fin, l'agence a étoffé le panel d'indicateurs constitutifs de l'observatoire de la nature et de l'agriculture, et a créé une grille d'indicateurs de suivi de la transition écologique des acteurs économiques de l'OIM Arc rive droite.

Au-delà de ce chapitre, les réflexions pour accélérer la transition écologique constituent la colonne vertébrale de l'ensemble des travaux de l'a-urba, en parfaite cohérence avec le projet d'agence.

focus

1 million d'arbres

chef de projet : Frédéric Véron

Cette mission a consisté en l'élaboration de douze cahiers préprogrammatiques de projets de paysage et de plantation sur différents sites « d'activation » démonstrateurs. Ces cahiers sont le fruit d'arpentages de terrain croisés avec un travail « en chambre » et d'ateliers de production avec Bordeaux Métropole. Ils décrivent les enjeux paysagers et environnementaux des sites étudiés, permettent de définir des périmètres d'intervention précis, visent à articuler et objectiver les opérations d'aménagement et de plantation à mener, et à les prioriser. Inscrits aux contrats de co-développement, ces préprogrammes ont pour ambition de déclencher des projets de paysage et de plantation démonstrateurs ou des études de faisabilité, le cas échéant.

Les douze cahiers portent sur :

- La mise à ciel ouvert du Peugue dans le quartier du Burck et l'aménagement d'un parc sur ses berges.
- Une promenade avec les habitants du Burck.
- La constitution d'un système de parcs arborés le long de l'estey du Guâ.
- L'aménagement d'un parc boisé sur le coteau surplombant le Guâ dans le quartier du Grand Tressan.
- La constitution d'un système de jardins arborés et de prairies bocagères inondables le long des affluents du Guâ.
- L'aménagement d'un réseau de rues-jardins entre le domaine du Loret et le parc Palmer.
- L'aménagement d'un système de jardins linéaires et de promenades plantées le long des avenues Roger-Schwob et Jean-Zay.
- L'aménagement d'un parc arboré dans la plaine des sports Colette-Besson.
- La restauration d'éléments de paysages arborés humides dans le parc d'activités Grand Stade.
- L'aménagement d'une entrée de ville arborée le long du boulevard Aliénor d'Aquitaine et du cours Charles-Bricaud.
- La restauration d'une canopée dans la zone d'activités Jean-Mermoz avec un focus sur la rue Jean-Baptiste-Perrin.
- Le renforcement d'éléments de paysages arborés humides dans la zone de fret de Bruges et l'aménagement d'un parc linéaire le long de la Jalle Noire.

En 2023, l'agence d'urbanisme a accompagné Bordeaux Métropole pour préciser les ambitions de son programme « plantons 1 million d'arbres » qui vise, en 10 ans, à végétaliser fortement son territoire pour l'adapter aux conséquences du dérèglement climatique. C'est une volonté prioritaire qui irrigue l'ensemble des politiques d'aménagement de la métropole et qui vise à embarquer les partenaires métropolitains et les différents acteurs de la société civile.

Après avoir éclairé en 2021 et 2022, les enjeux associés aux arbres et défini des orientations de plantation générales sur la métropole, le travail de l'agence a été consacré en 2023 à une échelle plus fine avec une approche par « site d'activation » volontairement pré-opérationnelle.

Ainsi, six secteurs, aux caractéristiques très différentes, ont été explorés pour imaginer, jusqu'à la parcelle, le potentiel de situations singulières : entrée de ville majeure (Bordeaux Nord), zones d'activité (Eysines et Bruges), copropriétés (Le Burck), quartier de ville (Cenon), cours d'eau (le Guâ ou le Peugue). Des ateliers, avec les différents services métropolitains concernés, ont été animés par l'agence pour aboutir à douze cahiers préprogrammatiques de projets de paysage et de plantation. Le questionnement des paysagistes de l'a-urba a chaque fois été double :

- Quelles opportunités concrètes pour renforcer la cohérence paysagère et les trames écologiques du site étudié ?
- Quelles logiques potentielles des divers acteurs présents, publics ou privés ?

Ce travail permet de lancer en 2024 l'approfondissement de projets, inscrits aux contrats de co-développement, et de proposer des outils adaptés pour accompagner chaque typologie d'acteurs.

La mission de l'a-urba pour « plantons 1 million d'arbres » se prolongera en 2024, en reproduisant la même méthode, pour établir le préprogramme de la « liaison organique », un long parc linéaire circulaire, entre boulevards et rocade sur la rive gauche. ➤



François Durquety,
Responsable de mission,
Bordeaux Métropole

focus

Désimperméabilisation des sols

cheffe de projet : Cécile Nassiet

La réflexion engagée en 2021 portant sur la désimperméabilisation des sols à l'échelle des territoires girondins a permis la rédaction d'un rapport technique associé à des fiches de retours d'expériences. Pour compléter ce travail technique, un guide pratique intitulé *Comment intégrer la désimperméabilisation dans son projet ?* a été co-élaboré avec le CAUE de la Gironde. Ce document, à destination des élus, a pour objectif de les accompagner dans les quatre étapes principales d'un projet d'aménagement ou de réaménagement, afin qu'ils se posent les bonnes questions pour intégrer les enjeux de désimperméabilisation et mettre en place des actions en sa faveur.

Ce guide vise plus spécifiquement les espaces suivants :

- Les parvis et places publiques.
- Les zones de stationnement.
- Les voiries, ruelles, trottoirs.
- Les équipements publics.

Pour chacune des phases, trois catégories de questions sont posées : techniques, financières et d'usages. Une esquisse de centre-bourg vient illustrer chacune des phases pour une représentation avant-après désimperméabilisation.

Le format livret du document permet une utilisation facilitée pour l'utilisateur.

Par ailleurs, deux rencontres ont permis aux acteurs de l'urbanisme et de l'eau de se réunir en 2023 autour de thématiques communes :

- une journée « Au fil de l'eau » dans le cadre de l'observatoire de la prise en compte de l'eau dans les projets d'aménagement, permettant de présenter le projet de désimperméabilisation de la place Cardinal Donnet, de Bordeaux ;
- un atelier entre les SCoT girondins autour de la question de la ressource en eau dans le contexte du changement climatique. Les porteurs de SCoT ont été amenés à s'interroger sur l'adéquation indispensable entre disponibilité de la ressource dans les années à venir et accueil de population dans leurs projets de territoire. Un exemple à travers le SCoT de la grande région de Grenoble a illustré le sujet.

« La désimperméabilisation des sols est l'une des actions prioritaires à mener dans les prochaines années par les collectivités pour adapter les territoires au changement climatique, mais les élus ne savent pas toujours par où commencer, ni quelles sont les bonnes questions à se poser.

Les bénéfices pour les sols et les écosystèmes sont multiples et reconnus : la préservation de la ressource en eau, la diminution des îlots de chaleur, le maintien de la biodiversité. Ces actions contribuent également à l'amélioration du cadre de vie des habitants et au maintien d'un territoire vivable particulièrement en période de forte chaleur ou de fortes précipitations.

La majeure partie des habitants a pris conscience des conséquences du changement climatique et de la vulnérabilité de leurs lieux de vie. Ils sont de plus en plus sensibles à leur cadre de vie et sont en demande de nature à proximité de chez eux. Pourtant il faut parfois trouver les mots et travailler avec eux pour expliquer pourquoi on ne désherbe plus les trottoirs.

Les élus portent en partie la responsabilité de cette adaptation au sein de leur territoire : les sensibiliser aux bienfaits de la désimperméabilisation est une étape indispensable pour enclencher une dynamique à long terme. Malheureusement, ils manquent de temps pour se former à ces sujets techniques et n'ont pas nécessairement l'ingénierie au sein de leurs services pour mener à bien ces projets.

Le guide réalisé collaborativement par l'agence d'urbanisme et le CAUE est un outil pédagogique qui va permettre d'accompagner les élus, pas à pas, dans l'intégration d'actions de désimperméabilisation dans leurs projets d'aménagement. L'objectif est de changer les pratiques qui, depuis plusieurs décennies, ont favorisé l'esthétique et la facilité d'entretien au détriment des sols. Être convaincu pour mieux convaincre ses administrés et ainsi être maître de son projet constitue un des objectifs principaux de ce guide.

Couplé à des formations sur le terrain avec des visites guidées d'opérations réussies, ce guide a pour ambition de les convaincre et de démontrer les idées reçues. »



Alain Charrier,
président du CAUE de
la Gironde, conseiller
départemental



focus

Éco-mobilité scolaire

cheffes de projet : Sophie Haddack-Bayce et Valérie Diaz

Pour accompagner Bordeaux Métropole dans la mise en œuvre de son plan piéton et notamment dans son ambition de favoriser des déplacements à pied ou à vélo vers l'école, l'a-urba a d'abord dressé un bilan des démarches engagées sur le territoire métropolitain pour apprécier leur déploiement et leur diversité éventuelle.

Celui-ci a été réalisé à partir de rencontres, en particulier avec les pôles territoriaux.

La cartographie livrée repère :

- Des actions d'aménagement telles que : les rues aux écoles (existantes ou programmées) ou des transformations singulières d'espaces publics favorisant les déplacements à pied ou à vélo.
- Des actions de marquages, d'animation, de jalonnements ou de signalétiques dédiées.
- Des mesures d'accompagnement des enfants dans leurs déplacements telles que pédibus et vélobus.
- Enfin des actions relevant de la pédagogie ou de l'évènementiel autour de l'écomobilité vers l'école.

L'a-urba a proposé une stratégie pour faire de l'école un « catalyseur » des pratiques piétonnes au sein du quartier, pour passer d'une démarche favorisant l'éco-mobilité scolaire à une politique plus globale de développement de la marche.

Pour la mise en œuvre, l'a-urba a inventé des modes de faire transversaux, s'appuyant sur un travail d'acupuncture urbaine mobilisant une boîte à outils souple et variée, selon cinq axes :

- Aménagement des abords et des itinéraires vers l'école en faveur du confort, de la sécurité, de l'accessibilité et de la convivialité des espaces publics.
- Jalonnement et signalétique en faveur des mobilités actives.
- Événements pour promouvoir les modes actifs, leurs bienfaits environnementaux ou sanitaires : déclinaisons d'évènements nationaux et/ou manifestations locales.
- Mise en place d'outils de pédagogie, d'éducation, d'information.
- Retour d'expériences des dispositifs mis en place et diffusion des bonnes pratiques.

Pour qu'elle puisse prendre toute son ampleur, l'agence propose de croiser la démarche d'éco-mobilité scolaire avec d'autres politiques publiques : à partir de l'école, développer des actions fortes en faveur de l'apaisement, de la végétalisation, de la ville rafraîchissante pour des quartiers marchables.

Fin 2021, le conseil de Bordeaux Métropole adoptait, dans le cadre du nouveau Schéma des mobilités, son premier Plan marche. Celui-ci entend répondre à l'ambition de développer l'usage de la marche en portant sa part modale à 32 % à l'horizon 2030. Ce plan est décliné en 5 axes ; le deuxième vise à « Favoriser des déplacements scolaires piétons autonomes ».

Donnant un nouveau souffle et une dimension plus large à la mesure « À l'école sans voiture » développée depuis le Grenelle des mobilités, cet axe propose de poursuivre le déploiement de la fermeture des rues d'école aux modes motorisés et, plus globalement, de mener des actions favorisant l'éco-mobilité scolaire.



Isabelle Rami,
conseillère communautaire
déléguée aux Mobilités
Alternatives,
conseillère municipale
Talence

Bordeaux Métropole a souhaité, dans un premier temps, accompagner les collectivités souhaitant fermer des rues aux voitures aux heures d'entrée et de sortie d'écoles, puis développer des expérimentations de natures diverses afin de favoriser l'éco-mobilité scolaire. Dans ce cadre, l'a-urba a été sollicitée pour l'accompagner, notamment à partir d'un recensement des démarches déjà engagées et de l'élaboration d'une stratégie.

L'objectif est ambitieux et devra permettre d'aménager des espaces publics plus accessibles, plus confortables et plus qualitatifs. Il s'agit des écoles des « démonstrateurs » d'éco-mobilité scolaire et de quartiers « marchables et marchés ».

Les travaux permettront également de mettre en synergie différents acteurs (collectivités territoriales, communauté éducative, parents, enfants, associations...) et diverses politiques publiques (végétalisation, rafraîchissement de l'espace public, aménagement...), pour un bien-être quotidien pour tous dans les espaces publics de demain.

Au sein de chaque pôle territorial, la démarche a permis de sélectionner un site-pilote.

Le travail a d'ores et déjà été engagé sur un premier site-pilote (à Pessac Alouette autour de l'école Dorgelès et du collège Alouette) et se poursuivra en 2024 sur d'autres sites.

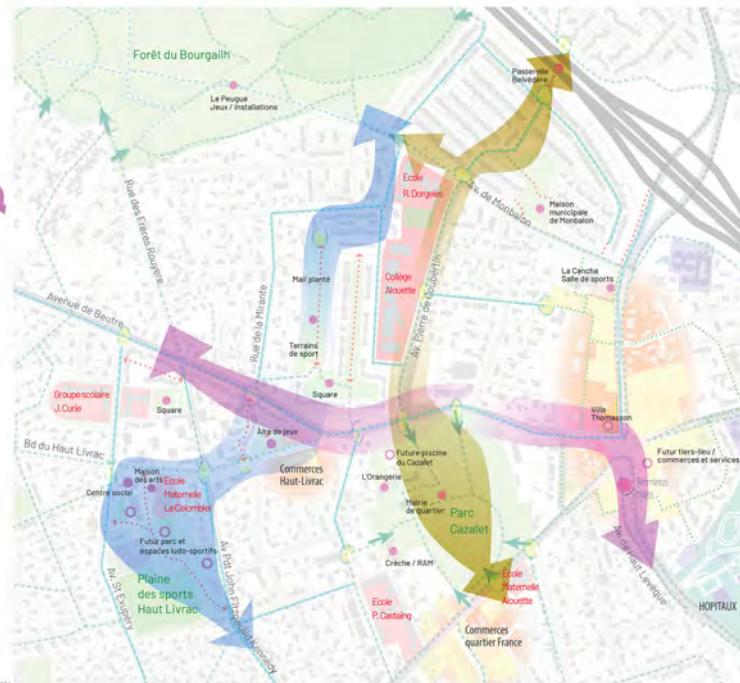
Pour cela, la gouvernance et les modalités de pilotage et de travail sont également renouvelées avec la mise en place, pour chacun des sites-pilotes, d'un groupe projet pluridisciplinaire, coordonné par la DG Mobilités de Bordeaux Métropole et associant l'a-urba. ➤

POUR UN QUARTIER PLUS MARCHABLE

3 parcours-clés

PARCOURS 1

La colonne vertébrale du quartier à aménager.



PARCOURS 2

Des aménités de quartier à relier.

PARCOURS 3

Une liaison interquartier à valoriser.

Les autres projets menés en 2023

Vers une métropole rafraîchissante

chef de projet : Laure Matthieuissent

À la suite de la délibération du Plan Climat Air Énergie Territorial de Bordeaux Métropole en septembre 2022, une mission dédiée au rafraîchissement des territoires est créée au sein des services métropolitains en janvier 2023. Son objectif est de mettre en synergie les différentes politiques publiques métropolitaines pour lutter contre la chaleur en ville. L'a-urba a été appelée à accompagner cette nouvelle mission dans la création d'un plan d'action en juillet 2023. Sur la base d'une enquête sociologique sur l'évolution des usages durant les épisodes de canicule depuis l'été 2022 et d'un benchmark sur les solutions de rafraîchissement expérimentées dans différentes villes du monde, l'a-urba a produit une étude de vulnérabilité des territoires métropolitains à la chaleur. Cette étude est un outil d'aide à la décision qui permet de prioriser les actions menées par Bordeaux Métropole à court, moyen, long terme.

Observatoire de la nature, de l'agriculture et de l'alimentation (ONAA)

chef de projet : Valentin Ryckebusch

L'ONAA permet de mesurer sur un territoire l'évolution dans le temps de composantes environnementales, agricoles et alimentaires. Ce travail a pour objectif non seulement de suivre certaines stratégies de Bordeaux Métropole (Biodiver'sité, Résilience Agricole et Alimentaire) mais aussi, plus généralement, d'éclairer les politiques publiques et de donner à voir au grand public des éléments de contexte sur l'état et l'évolution de ces composantes. L'année 2023 a été l'occasion de poursuivre, d'actualiser ou de finaliser le renseignement de certains indicateurs sur l'exploitation des ressources du sous-sol, la trame noire, la couverture arborée (surface et typologie d'habitat naturel), la compensation écologique et l'évolution surfacique des espaces naturels, agricoles et forestiers. Cette année 2023 marque également l'identification des premiers indicateurs du volet agricole et alimentation de l'observatoire.

Urbanisme favorable à la santé

chef de projet : Bob Clément

Dans le cadre de ses travaux en matière d'urbanisme favorable à la santé, et afin d'accompagner Bordeaux Métropole dans la création de zones de ressourcement sur son territoire, l'agence a élaboré une grille d'évaluation du potentiel de ressourcement d'un parc urbain.

Cette grille a été testée sur le bois du Burck à Mérignac, ce qui a permis de faire émerger les grands critères morphologiques auxquels doit répondre un parc urbain dans ses fonctions

de ressourcement : d'une part, proposer des cheminements dans les espaces ouverts (prairies) et les espaces fermés (boisements) ; d'autre part, aménager des lieux de pauses dissociés à la fois des principaux flux de circulation piétonne et des lieux d'intensité sociale au sein du parc.

OIM Arc rive droite

chef de projet : Thibaut Lurcin

À la suite des premiers éléments de définition partagés en 2022, il s'agissait de proposer une grille d'indicateurs de suivi de la transition écologique des acteurs économiques du territoire de la rive droite. Dès lors, une cinquantaine d'indicateurs a pu être identifiée autour des principales dimensions de la transition écologique de l'économie : consommations énergétiques et de matières premières, consommation foncière, productions et traitement des déchets, émissions de polluants, mobilité professionnelle, préservation de la biodiversité et engagement des acteurs en faveur de l'environnement.

Vers un schéma coordonné des parcs relais aux frontières de la métropole

chef de projet : Mireille Boureau

Les parcs-relais constituent des équipements essentiels de l'intermodalité, notamment dans les bassins de vie peu denses, où l'offre en bus ou en modes doux ne peut satisfaire tous les besoins de rabattement. L'a-urba a engagé en 2023, en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Gironde, Bordeaux Métropole, l'État, le Sysdau et Nouvelle-Aquitaine Mobilités, une démarche en deux étapes : une phase visant à synthétiser les stratégies de parcs relais d'autres territoires français et internationaux, puis une phase d'ateliers multi-partenariaux visant à mettre en commun les connaissances, enjeux et principes afin de proposer des pistes d'actions sur le territoire girondin. Ces travaux ont fait l'objet d'une synthèse partagée en novembre 2023 et présentée lors d'un atelier en décembre.

Emplois verts

chef de projet : Emmanuelle Gaillard

Depuis 2022, l'a-urba a investi la problématique des emplois dans la transition écologique. Cette année a été l'occasion de consolider les éléments produits à travers un rapport technique présentant les principaux résultats et les enseignements en matière de politiques publiques à l'échelle métropolitaine. Pour relever les enjeux du verdissement des emplois, la politique métropolitaine doit nécessairement trouver une complémentarité avec les politiques régionales notamment celles qui concernent la formation. À l'échelle nationale, certains territoires ont développé

des outils d'anticipation des compétences dédiés à l'identification des besoins en main-d'œuvre au service de la transition écologique. C'est le cas de la région des Hauts-de-France qui pourrait faire office d'étude de cas pour prolonger les travaux à l'échelle métropolitaine.

Stationnement : réduire la place de la voiture en ville

 chef de projet : Valérie Diaz

Bordeaux Métropole souhaite réduire l'usage et la place de l'automobile en ville depuis plusieurs années.

La baisse de l'offre de stationnement sur voirie constitue un des moyens d'action pour cela. En effet, il s'agit, à la fois d'un levier de report modal vers les autres modes de déplacements, mais également d'une opportunité intéressante de « récupérer » des espaces publics dans des rues déjà très sollicitées.

Néanmoins, la diminution du stationnement peut aussi constituer une forte contrainte notamment pour les résidents, en particulier, dans les secteurs anciens les plus denses.

L'a-urba mène une réflexion pour apprécier les possibilités de stationnement alternatives à la voirie dont disposent les habitants. Le travail mené d'abord au sein de la commune de Bordeaux s'organise en deux volets :

- une évaluation des besoins en stationnement des ménages ;
- une estimation de l'offre de stationnement privé.

Il propose une première analyse de l'adéquation entre l'offre et la demande de stationnement résidentiel et permet de mettre en évidence des secteurs potentiels de tension.

La forêt

 chef de projet : Vincent Schoenmakers

Les problèmes posés par les formes actuelles de fréquentation de la forêt métropolitaine (libre parcours généralisé) ont émergé dans les études menées en 2019/2021 et les ateliers organisés par Bordeaux Métropole à l'automne 2022.

En 2023, dans le cadre d'une possible élaboration d'une charte forestière métropolitaine, l'a-urba a porté son attention sur :

- la façon dont la forêt est vécue et appréhendée par les citoyens (au travers d'un questionnaire internet diffusé par Bordeaux Métropole et les communes) ;
- l'identification (par entretiens avec les municipalités) des politiques publiques mises en œuvre par les communes, ainsi que les principaux problèmes/dysfonctionnements qu'elles constatent (surfréquentation, incivilités...).

Cette étude posant le constat de la situation locale, s'inscrit en continuité de celles, plus problématisées, ayant traité des « stratégies de valorisation du massif forestier sur le

territoire de Bordeaux Métropole » (2019/20) et des « lisières métropolitaines : comment passer d'une urbanisation peu adaptée à un projet respectueux des enjeux ? » (2021).

Stationnement vélo sécurisé

 Chef de projet : Antonin Dubernard

Depuis plusieurs années, Bordeaux Métropole met en place des vélobox pour permettre aux résidents de stationner leur vélo en sécurité. Alors que les demandes d'installation augmentent, la pertinence de cette solution pour répondre à la diversité des besoins en stationnement vélo résidentiel interroge élus et techniciens. Dans ce contexte, l'a-urba a accompagné la réflexion de Bordeaux Métropole vers une approche plus stratégique du stationnement vélo sécurisé.

L'agence a donc réalisé un benchmark des solutions déployées ailleurs (matériel, modes de gestion, volumes des offres...) mais aussi des autres types de réponses (accompagnement des copropriétés, mobilisation des acteurs privés du stationnement...). Elle a ensuite étudié le contexte métropolitain pour objectiver le besoin, de façon quantitative et qualitative, afin de proposer une redéfinition de la politique de Bordeaux Métropole en matière de stationnement vélo sécurisé.

Rabattement à vélo sur les gares du RER

Métropolitain

 Chef de projet : François Péron

En 2023, l'a-urba a poursuivi ses travaux sur le RER métropolitain et girondin. Ils ont porté cette année sur l'accessibilité en modes actifs aux gares, en particulier pour le premier et le dernier kilomètre à vélo, afin de favoriser l'intermodalité vélo-train.

Pour ce faire, l'agence a effectué l'analyse d'une dizaine de gares situées dans Bordeaux Métropole. Celle-ci consiste tout d'abord en un diagnostic : relevés de terrain, état des lieux des infrastructures, projets en cours, disponibilité du foncier. Sur cette base, des principes d'aménagements et des préconisations ont ensuite été proposés.

CHAPITRE 4

Renforcer les solidarités sociales et territoriales

Ce nouveau chapitre du programme de travail de l'a-urba fait écho à l'importance, à la diversité et à la complexité des défis contemporains, parfois inédits, en matière de solidarités.

À l'ère des transitions écologiques, économiques, politiques et sociales, l'agence se mobilise pour co-construire des politiques publiques et des territoires plus solidaires et plus inclusifs, en faveur de meilleures conditions de vie pour ses habitants, d'une plus grande équité dans l'accès au logement, aux services et aux équipements, dans la lutte contre le sans-abrisme. Autant dans les politiques publiques sectorielles à l'attention des publics les plus sensibles ou les plus fragiles, que dans les politiques territoriales, avec une mise en dialogue et des principes de coopérations à impulser, l'agence place au cœur de ses réflexions les questions de développement de lien social et territorial, d'équilibre et d'entraide.

Pour toutes ces raisons, l'agence continue d'éclairer les réflexions des décideurs publics en matière de politique de la ville et de logement social, de métropole inclusive, tout en se mobilisant autour des sujets de précarité.

D'une part, dans le prolongement de sa contribution au « contrat de ville » métropolitain, l'agence poursuit le développement d'une connaissance partagée des quartiers de la politique de la ville (QPV). Elle a notamment mis à jour des cartes de concentrations des situations de précarité et a participé à des groupes de travail à destination du réseau des chefs de projet des quartiers prioritaires de l'agglomération bordelaise.

D'autre part, l'agence a réalisé des analyses de données de peuplement de certains de ces quartiers.

Par ailleurs, l'agence est mobilisée pour participer à une étude destinée à élaborer une stratégie foncière pour développer le logement social en Nouvelle-Aquitaine, particulièrement en zone tendue. L'agence a également

engagé des réflexions portant sur les équipements de la vie quotidienne. En tant que membre du comité scientifique, l'a-urba a accompagné pour la première année la Nuit de la solidarité de Bordeaux. Elle poursuit également la valorisation de l'outil interactif qu'elle a élaboré permettant de dresser un panorama des acteurs de la solidarité en Gironde. L'agence a également coproduit avec l'Insee une étude sur la question de la mixité des revenus dans la métropole bordelaise.

En interaction avec ce positionnement stratégique sur les solidarités sociales, l'agence accompagne ses partenaires pour les aider à développer de nouvelles solidarités territoriales.

Dans le domaine de l'économie, l'analyse des territoires voisins de la métropole bordelaise, de leurs trajectoires et des interactions avec Bordeaux Métropole a été engagée. Cette matière a été conçue comme un support de dialogue et de futures coopérations économiques entre ces territoires.

En outre, la mission « appui aux territoires girondins » permet d'apporter une ingénierie territoriale ciblée pour activer des territoires et les accompagner dans leurs projets. Depuis 2022, l'agence anime le réseau des chefs de projets « petites villes de demain » (PVD) girondins autour de temps de travail communs. Enfin, l'a-urba intervient aux côtés de La Cali (communauté d'agglomération du Libournais) pour apporter aux petites communes une ingénierie territoriale sur leur projet de territoire.

focus

■ Nuit de la solidarité à Bordeaux

👤 cheffe de projet : Élise Thouron

Organisée par la ville de Bordeaux, la Nuit de la Solidarité a eu lieu le 26 janvier 2023 de 20 h à minuit. L'objectif de cet événement est de recenser les personnes sans-abris, de mieux connaître leurs profils et leurs besoins ainsi que d'actualiser les données afin d'assurer un suivi dans le temps. La connaissance fine des situations des personnes sans-abris est indispensable pour la mise en place des politiques d'intervention.

Pour cette deuxième édition, l'a-urba est venue renforcer le comité scientifique dont font également partie la Fondation Abbé Pierre, l'Université de Bordeaux, le Centre d'accueil d'information et d'orientation (CAIO), la Fédération des acteurs de la solidarité et le Centre psychanalytique de consultation et traitement (CPCT).

Le rôle du comité scientifique est de consolider les chiffres. En 2023, 554 personnes étaient à la rue, en campement, en bidonville, dans les parkings, urgences hospitalières, transports en commun ou à la gare Saint-Jean. Parmi ces 554 personnes, 213 étaient dans les différents secteurs de la ville, dans les rues, les parkings, les urgences hospitalières, les transports en commun ou à la gare Saint-Jean. 273 personnes dont 128 enfants (mineurs en familles) ont été recensées dans les bidonvilles. 68 personnes se trouvaient dans deux campements bordelais non recensées par les équipes (données issues de la plateforme de résorption des squats et bidonvilles de la DIHAL). À cette réalité du sans-abrisme s'ajoute celle des 182 personnes en squat à Bordeaux (données issues de la plateforme de résorption des squats et bidonvilles de la DIHAL).

« Les domaines de compétences de l'a-urba enrichissent et complètent le comité scientifique de la Nuit de la Solidarité en proposant une analyse urbaine et métropolitaine. Ce regard apporte une dimension complémentaire à la dimension sociologique sur le phénomène du sans-abrisme.

À travers ses publications, l'a-urba peut permettre une large diffusion des résultats de cette démarche pour sensibiliser notamment les structures en charge de l'urbanisme dans l'agglomération aux problématiques spécifiques rencontrées par les personnes à la rue à Bordeaux. Les acteurs qui produisent la ville doivent tenir compte de ces usagers et de leurs besoins.

L'agence pourrait également aller au-delà du regard bordelais et ajouter une dimension métropolitaine en soutenant les autres communes de l'agglomération pour la mise en place d'opérations de repérage des besoins des sans-abris dans leurs communes.

L'a-urba pourrait participer aux groupes de travail pilotés par le CCAS de la ville de Bordeaux dans la continuité de la Nuit de la Solidarité pour accompagner la réflexion, notamment dans le cadre de l'urbanisme temporaire, vers de nouvelles formes d'accueil des familles des bidonvilles venues travailler dans les vignobles girondins et des sans-abris qui vivent dans les campements. »



Harmonie Lecerf Meunier,
adjointe au maire de Bordeaux,
chargée de l'accès aux droits,
des solidarités et des seniors

focus

■ Mixité résidentielle

chef de projet : Lionel Bretin

L'a-urba a contribué à la production d'une publication de la collection de l'Insee Nouvelle-Aquitaine sur la question de la mixité des revenus dans la métropole de Bordeaux. En s'appuyant sur l'évolution des revenus des ménages entre 2004 et 2019, l'Insee a construit un indicateur qui permet de qualifier le niveau de mixité résidentielle des habitants de Bordeaux Métropole au regard de leur niveau de vie. Cette mixité, qualifiée de résidentielle, est calculée à l'échelle très fine de carreaux de 200 m de côté. Pour chaque espace, la mixité résidentielle est considérée comme élevée si on y trouve tous les niveaux de revenus parmi les habitants. La mixité y est qualifiée de faible si, par exemple, les habitants présents ont tous des niveaux de revenus proches les uns des autres (tous très aisés ou tous très modestes).

À l'échelle de la métropole bordelaise, un habitant sur trois vit dans un espace très mixte et un quart vit dans un espace très peu mixte. Selon les territoires et les échelles de lecture, des disparités apparaissent et certains territoires sont plus spécialisés que d'autres. Les communes centrales de Bordeaux et Talence ont des habitants avec des revenus plutôt très mixtes. Les communes périphériques ressortent de façon plus segmentée avec des revenus plutôt modestes à l'Est et de hauts revenus à l'Ouest.

En 15 ans, la mixité résidentielle est stable sur l'ensemble de la métropole mais, à une échelle plus fine, les trajectoires sont beaucoup plus contrastées selon les territoires. La mixité a fortement augmenté sur de petits territoires, quelques centaines de mètres, notamment dans les espaces denses du cœur métropolitain et les secteurs qui ont accueilli des grandes opérations d'aménagement ces dernières années. La baisse de la mixité est, quant à elle, plus rare et plus dispersée sur le territoire de la collectivité.

En mars 2024, une conférence de restitution de ces travaux s'est tenue à l'agence. L'occasion de débattre de la notion de mixité avec des intervenants d'horizons divers : acteurs de la ville, aménageurs, sociologues.

La cohésion sociale, la relégation et les phénomènes d'évitement sont au cœur des réflexions des acteurs publics, notamment dans le cadre de l'aménagement des territoires et de la lutte contre les inégalités. La loi Solidarité et Renouvellement urbain (SRU) de 2000 a ainsi œuvré pour imposer un taux minimum de logements sociaux par commune, et les lois Borloo (2003) et Lamy (2014) ont porté les opérations de rénovation urbaine puis de renouvellement urbain dans la même optique. Cet objectif est naturellement décliné à l'échelon local, avec des politiques d'urbanisme ou l'implantation de zones d'aménagement partagé qui poursuivent le même objectif.

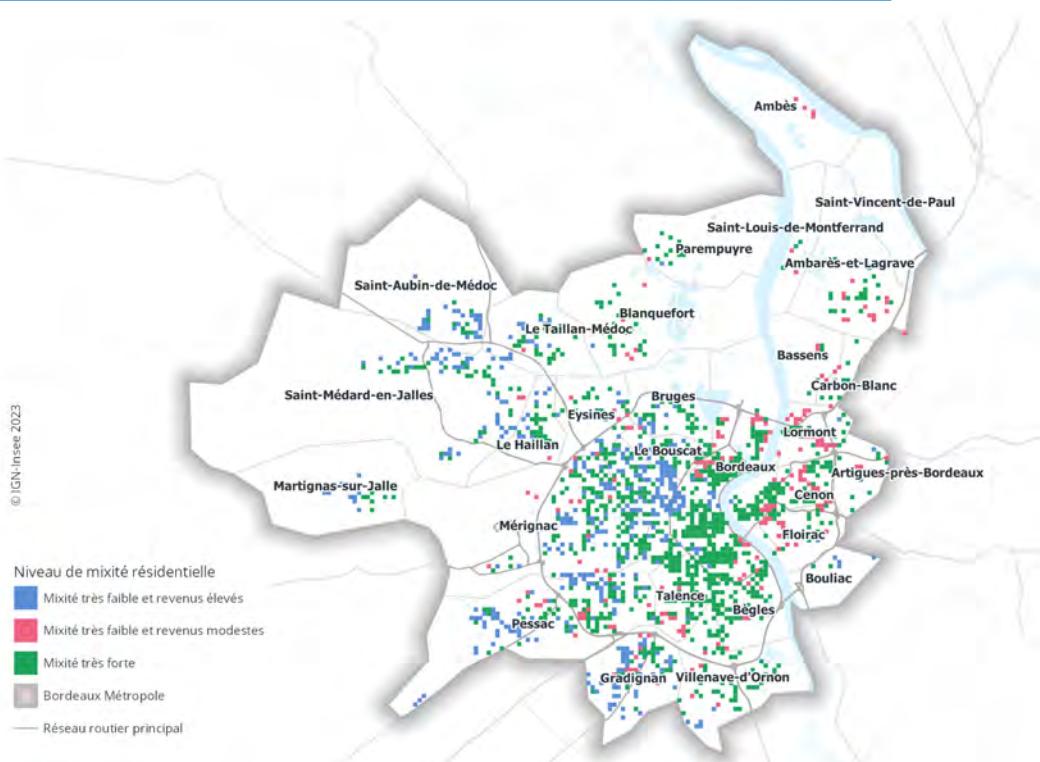
Si en analyse urbaine la géographie des quartiers prioritaires est bien identifiée, c'est moins souvent le cas de la mixité et de son pendant, la ségrégation. C'est pour réaliser un diagnostic sur ce thème à l'échelle de Bordeaux Métropole que l'a-urba et l'Insee ont entamé en 2022 une collaboration, qui a débouché sur une publication en décembre 2023. Le degré de mixité sociale y est observé au prisme de la distribution des revenus (avant redistribution) de ses habitants. L'approche par les revenus, si elle ne permet pas d'embrasser la totalité des dimensions de la mixité ou au contraire de la ségrégation, a quand même l'avantage d'être un indicateur synthétique et très puissamment corrélé aux facteurs d'inclusion sociale. Cette approche innovante, réalisé à une échelle très fine du carreau de 200 m par 200 m, a ainsi permis d'améliorer la connaissance collective du tissu urbain de la métropole bordelaise. Un tel travail d'analyse spatiale, complexe et itératif, n'aurait pas pu aboutir sans la grande expertise, la connaissance du territoire et le regard unique des experts de l'agence.

L'étude, publiée en décembre 2023, a permis de dégager des résultats sur la mixité et son évolution, grâce au dialogue permanent qui a permis de mettre en cohérence une réalité de terrain avec des méthodes statistiques avancées. Ce premier travail pourrait d'ailleurs être prolongé dans plusieurs directions intéressantes.

Sur ce sujet ou sur d'autres thématiques d'analyse urbaine, l'Insee se réjouit de pouvoir s'inscrire depuis plusieurs années dans une logique partenariale solide avec l'agence qui s'est traduite à chaque fois par une collaboration fructueuse. C'est donc tout naturellement que nous espérons conduire prochainement de nouveaux travaux ensemble. ➤



Delphine Artaud,
directrice régionale
adjointe,
cheffe du Service
études et diffusion,
direction régionale
de Nouvelle-Aquitaine
de l'Insee



focus

■ Stratégie foncière pour le logement social en Nouvelle-Aquitaine

cheffe de projet : Stella Manning

La production de logements sociaux est insuffisante en Nouvelle-Aquitaine et le nombre de demandeurs ne cesse de croître, atteignant 170 000 ménages en 2023. Cette situation est particulièrement aiguë dans les départements littoraux dont le marché de l'habitat, en particulier locatif, est en concurrence directe avec le logement touristique, saisonnier ou secondaire et dont les niveaux de prix portent le patrimoine à des niveaux inaccessibles à l'essentiel des ménages.

Les partenaires souhaitent donc s'accorder avec les collectivités et les organismes bailleurs autour d'une stratégie pour une mobilisation foncière en faveur du logement social. L'étude est menée dans les quatre départements littoraux de la région avec le soutien de la Banque des Territoires et de l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine et l'agence d'urbanisme s'est vue confier la partie girondine.

Répartie sur deux exercices, l'étude comprend une phase de diagnostic en 2023 et une phase prospective qui se déroulera en 2024. Elle a associé les acteurs de la construction et de l'aménagement, les financeurs du logement social et les collectivités les plus concernées. En matière de foncier, le diagnostic s'appuie sur les démarches locales d'identification du gisement foncier lorsqu'elles existent et a développé une méthode propre d'identification de la ressource foncière pour les autres intercommunalités. Il tient compte des objectifs et des enjeux spécifiques de chaque territoire étudié.

Le diagnostic confirme la tension qui s'exerce sur les territoires girondins et ses ménages résidents. Il pointe l'hétérogénéité en termes de maturité des politiques d'habitat, de foncier et d'urbanisme ainsi que les niveaux très diversifiés de la mobilisation des outils existants en matière de mobilisation du foncier. De nombreux freins à la production de logements locatifs sociaux ont été identifiés de façon partagée, certains agissant directement sur la mobilisation du foncier, du déficit d'observation foncière à l'acceptabilité des populations, et d'autres sur l'ensemble de la chaîne de production, du cadre réglementaire au modèle économique.

La suite des travaux conduira à une stratégie pour une meilleure mobilisation du foncier en faveur du logement sociale qui sera arrêtée collégialement en 2024, ciblée et adaptée à chaque situation locale.

« Cette étude doit permettre à l'État, aux collectivités, et aux partenaires acteurs du logement social de partager une connaissance de la disponibilité du foncier pour produire du logement, et de définir ensemble, une stratégie, adaptée à chaque territoire et à ses enjeux, pour améliorer la connaissance du foncier disponible et sa mobilisation.

La démarche vise à partager, dans une approche de progrès collective, les expériences des territoires, à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine, sur les outils fonciers, d'urbanisme et financiers, et à les valoriser, afin que chacun trouve une réponse à son échelle, et se les approprie selon ses enjeux de production de logements.

Cette démarche est primordiale dans des territoires soumis à une forte demande pour anticiper et programmer l'action de chaque acteur, afin de produire in fine du logement social et accueillir les populations éligibles.

Le travail réalisé va permettre de bien connaître la situation de chaque territoire par rapport à sa capacité actuelle à produire du logement, et ainsi de déterminer quel est le meilleur processus, adapté au territoire et à ses enjeux, à mettre en œuvre pour progresser dans la production de logements, dont sociaux et répondre aux besoins du territoire.

La démarche d'association de l'ensemble des partenaires girondins, dans la réalisation de l'étude, et de partage de son contenu doit permettre de créer l'élan collectif nécessaire pour atteindre les objectifs de production de logements.

C'est tout l'enjeu de cette étude-action de partager collectivement les orientations à mettre en œuvre sur chaque territoire, et l'État, dans ses décisions, disposera d'une vision plus précise des territoires et de leurs capacités à agir, lui permettant de les adapter aux enjeux et aux besoins des territoires. »



Alain Guesdon,
adjoint au directeur,
Direction départementale
des territoires et de la mer
(DDTM) de la Gironde

focus

■ Territoire de projet - La Cali

Les Églisottes-et-Chalaures : espaces publics et transition écologique

chef de projet : Dimitri Boutleux

L'agence a accompagné la commune des Églisottes-et-Chalaures à l'occasion d'une étude urbaine et paysagère comportant un volet socio-démographique introductif. L'objectif de ce travail est d'apporter aux élus une analyse de leur territoire, sorte de portrait à l'instant T, et de dégager avec eux quelques enjeux à approfondir.

Aux Églisottes-et-Chalaures, ce sont les sujets d'espaces publics et de transition environnementale qui ont été choisis afin d'apporter à la commune un éclairage complémentaire lui permettant de s'approprier ces enjeux sur quelques sites illustrés par des schémas afin de se projeter et d'enrichir la réflexion. Parmi les sujets que l'agence a pointés, il y a la qualité des espaces publics comme condition nécessaire à la rencontre. Dans un contexte post-pandémique, certaines communes sont redynamisées par l'arrivée de nouveaux foyers. Il est important que les lieux et espaces de sociabilisation soient identifiés comme les ressources du ferment social dans des contextes périurbains ou ruraux. Ainsi, l'agence a identifié deux placettes qui pourraient faire l'objet d'un aménagement sobre et d'une végétalisation bienvenue pour accueillir certaines manifestations socioculturelles ou bien répondre au besoin de disposer au quotidien d'espaces ordinaires de qualité. La végétalisation des espaces et des abords de voiries a également été abordée comme un élément de projet indispensable pour encourager les personnes à fréquenter ces espaces et se déplacer en modes actifs en toute saison.

Les Églisottes, place Baudou avant



« Compte tenu des 73,4 % de propriétaires en 2020 aux Églisottes, comment la Cali pourrait-elle les accompagner au mieux dans leurs projets résidentiels (rénovation, revente, mise à la location...) ?

Valoriser ou créer des espaces publics au sein des Églisottes est apparu comme prioritaire au regard des enjeux de sociabilisation afin de revitaliser les liens entre les personnes vivant dans la commune. Comment ce type d'orientations pourrait être élargi à d'autres communes ?

L'espace public est un sujet majeur des politiques publiques contemporaines. C'est un vecteur puissant non seulement de lien social mais aussi d'attrait d'une commune, d'un bourg, d'un quartier. C'est à la fois ce qui rassemble et ce qui mélange nos concitoyens, c'est le support des liens, des fêtes, des rencontres, de la flânerie... C'est aussi ce qui magnifie notre patrimoine et notamment nos villages. C'est enfin un des supports des politiques d'adaptation à l'enjeu climatique. L'espace public est une condition essentielle mais non suffisante d'un projet de territoire. À l'image de Libourne, c'est une vision consolidée des politiques de l'habitat, de la mobilité, de l'économie et de l'emploi qu'il s'agit d'articuler. C'est le projet politique qui est mené par la Cali en lien avec les communes à travers notamment les actions en matière d'habitat et de mobilité en milieu rural. En accompagnant plusieurs communes de la Cali, l'agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine a contribué à diffuser une certaine méthodologie dans l'élaboration d'un projet de territoire en le résistant dans une focale plus large de l'appréhension des politiques publiques. Le développement local est une science qui ne s'improvise pas mais qui se pense. L'a-urba est pour cette raison un outil indispensable pour les élus locaux et pour la Cali.

L'agence d'urbanisme par ses analyses, par son regard sur les dynamiques territoriales, par ses mises en perspective est un outil précieux d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques. Dans un département de plus d'1,6 million d'habitants, soumis à une intense pression démographique, avec une carte intercommunale non aboutie de 28 intercommunalités, l'a-urba permet de penser les politiques publiques à la bonne échelle, au bon périmètre, d'avoir cette vision trop peu exprimée et revendiquée d'aménagement du territoire girondin. À tout le moins, elle y contribue pour apporter les bonnes réponses aux problématiques de nos concitoyens en matière d'accès à un logement abordable et raisonnable ou en matière de mobilité pour ne citer que ces deux exemples. La Cali est une brique dans cet ensemble girondin. Une brique qui appréhende le « fait métropolitain » positivement tout en construisant son propre projet politique, en demeurant ce qu'elle est, une agglomération plutôt rurale, étendue avec des réalités diverses mais connectée à la métropole. Elle en fait une force tout en essayant, à partir de Libourne, de faire cette couture si précieuse à la cohésion territoriale. Là encore, l'a-urba est un outil précieux pour la Cali pour objectiver les dynamiques, les forces et les fragilités du territoire et pour y apporter des réponses concrètes, si attendue pour nos concitoyens. ➤



Jean-Philippe Le Gal,
vice-président aux
politiques contractuelles,
à l'habitat et au
logement, communauté
d'agglomération du
Libournais (Cali)

Les Églisottes, place Baudou après



Les autres projets menés en 2023

■ Métropole inclusive

■ cheffe de projet : Camille Garcelon

L'agence a mené différents travaux sur la question des quartiers Politique de la Ville. Avec en ligne de mire la refonte nationale de la géographie prioritaire, l'agence a apporté des éléments de réflexions et d'outil d'aide à la décision aux équipes de Bordeaux Métropole, en délivrant notamment des cartes proposant des analyses croisées sur la fragilité des territoires à des échelles fines.

En parallèle, l'a-urba a mené un travail sur l'occupation des logements du quartier des Aubiers gérés par le bailleur Aquitanis, permettant une cartographie fine des différentes catégories de ménages. Cela a permis de mettre en évidence des secteurs avec une certaine concentration de ménages présentant des facteurs de fragilité. Le travail a été recoupé avec les observations de terrain lors d'un atelier de travail avec les gestionnaires. Les conclusions de l'étude permettront au bailleur d'ajuster son projet patrimonial et sa politique d'attribution.

■ Appui aux territoires girondins

■ cheffe de projet : Stella Manning

L'animation du réseau girondin des chefs de projet des Petites Villes de Demain (PVD) s'est poursuivie avec des ateliers-visites à La Réole, Castillon-la-Bataille et Créon, sur les thèmes du foncier, de l'habitat et des équipements réunissant chefs de projet et partenaires techniques. Une visite « hors les murs » hors Gironde a également eu lieu à Marmande sur les questions de renaturation. Un séminaire de fin d'année organisé en partenariat avec l'Etat (DDTM) à l'agence avec les élus et les partenaires du programme PVD a permis de rendre compte des apports de ces ateliers sur la pratique des chefs de projet.

■ Coopérations territoriales

■ cheffe de projet : Emmanuelle Gaillard

Depuis 2020, Bordeaux Métropole s'est engagée dans une stratégie de développement territorial équilibré avec une dynamique de coopération avec les EPCI girondins grâce notamment aux Contrats des Nouveaux Équilibres de Coopérations Territoriales (CoNECT). Le développement économique est l'une des quatre thématiques identifiées par ces documents.

En parallèle, Bordeaux Métropole a voté son schéma de développement en novembre 2021 avec une orientation stratégique sur le rééquilibrage économique des territoires. Afin de développer ces coopérations, il est nécessaire de mieux connaître les dynamiques et les spécificités économiques de 27 EPCI de Gironde et notamment d'identifier les potentialités de coopération au niveau économique.

À partir d'analyses statistiques et de recueil de paroles d'acteurs dans les territoires, cette étude est un socle de connaissance pour bâtir des politiques de coopérations économiques sur-mesure.

■ Appui aux territoires girondins : mobilités en Créonnais

■ Chef de projet : Antonin Dubernard

La communauté de communes du Créonnais s'interroge sur la stratégie à adopter en matière de mobilité, à l'articulation de plusieurs politiques publiques et au croisement des compétences de plusieurs acteurs. Dans ce contexte, l'a-urba a animé la démarche Mobilités en Créonnais, qui a réuni l'ensemble des acteurs du territoire concernés par ce sujet, autour d'une série de trois ateliers multi-partenariaux qui ont permis de faire émerger un diagnostic et une vision stratégique partagés.

Ceux-ci sont résumés dans une feuille de route, déclinée en actions issues des échanges en ateliers et des études déjà menées. Elles doivent permettre de contribuer à atteindre les objectifs du territoire en matière de décarbonation de la mobilité, à améliorer la qualité de vie des habitants, à accompagner et à anticiper la croissance du territoire, et à coordonner les actions des nombreux acteurs intervenant sur les questions de mobilité et d'aménagement du territoire.

■ Zone à faibles émissions (ZFE)

👤 Chef de projet : François Péron

Après avoir identifié les enjeux locaux de la future ZFE de l'agglomération bordelaise pour Bordeaux Métropole et les territoires girondins, l'agence a formalisé une première version du dossier socio-économique qui accompagnera l'arrêté de création de la ZFE.

Ce dossier comprend une étude du parc de véhicules en Gironde et dans la métropole, une analyse innovante de l'usage des véhicules par les ménages en fonction de leur catégorie Crit'Air, basée sur l'EMC² Gironde 2021, ainsi qu'une synthèse des enjeux relatifs aux entreprises et à l'activité économique. Ce dossier est destiné à évoluer en fonction des choix réglementaires qui seront effectués : autorisation ou non de circuler accordée à certaines vignettes Crit'Air, dérogations pour certains véhicules et activités, etc.

CHAPITRE 5

Développer les intelligences territoriales

Mieux connaître les territoires, y détecter les atouts et potentiels et aussi prévenir des défis et enjeux à venir, sont les maîtres mots pour développer les intelligences territoriales. Véritable pilier de l'agence d'urbanisme, ce chapitre compile les observatoires, les travaux de recherche et de prospective ainsi que les ressources permettant d'analyser et de suivre les dynamiques des territoires.

Au travers de ses observatoires, l'agence propose des chiffres clés permettant d'évaluer les dynamiques à l'œuvre et d'avoir des connaissances fiables et actualisées du territoire, des analyses approfondies sur des sujets choisis avec ses partenaires et des rencontres et débats permettant de rebondir sur les actualités et de croiser les regards. Ainsi, à la suite de la grande enquête mobilité Gironde 2021, l'observatoire des mobilités et des rythmes de vie a délivré un document cadre et une synthèse des chiffres clés. L'observatoire de l'activité économique et de l'emploi a quant à lui proposé deux moments d'échanges. Le premier avec les acteurs et professionnels de l'emploi autour de la problématique du chômage. Le second a réuni une centaine de participants sur l'avenir des zones d'activité économique. Le volet agricole et alimentation de l'observatoire de la nature et de l'agriculture a produit ses premiers indicateurs et chiffres clés. La partie nature continue son actualisation et ses enseignements. L'observatoire de l'habitat et des modes de vie a, quant à lui, actualisé les analyses sur les prix de l'immobilier en Gironde et a finalisé ses réflexions sur l'habitat inclusif. L'observatoire local des loyers ainsi que les conférences partenariales de l'immobilier ont livré leurs chiffres clés tout en menant en parallèle leurs habituelles instances d'échanges.

L'agence continue de promouvoir l'innovation et la créativité, lui permettant ainsi de proposer de nouvelles manières de faire et d'observer. Elle a ainsi proposé une première approche sur l'offre de soins en mêlant une approche quantitative et qualitative. Par ailleurs, au travers de deux exercices de projections, l'un portant sur les projections démographiques et le lien étroit avec la production de logement et l'autre sur les projections de l'immobilier économique, elle a participé à éclairer les choix stratégiques de la métropole bordelaise. Elle a également continué ses liens étroits avec le monde de la recherche, notamment avec le travail de recherche engagé depuis 2020, dans le cadre d'une thèse Cifre sur « l'immobilier résidentiel et trajectoires des ménages », et également dans son animation de la plateforme POPSU Transitions.

Toutes ces activités sont rendues possibles grâce au travail de l'ombre au quotidien pour mettre à jour les bases de données, les différentes veilles (juridiques et documentaires) pour rester toujours dans l'actualité, aux visuels et photos pour accompagner les travaux et les enquêtes terrains qui offrent des données inédites et fraîches pour les analyses de l'agence. Un investissement important est également fait autour de la communication et de la valorisation de ces travaux.

Enfin, la revue CaMBo apporte à elle seule une compilation originale du développement de l'intelligence territoriale. Avec un regard insolite, les sujets de la revue sont abordés par des regards croisés d'experts, de scientifiques et d'acteurs de la ville, tout en restant au plus près de l'actualité. Cette année, il a été question d'examiner les pressions exercées sur le littoral et d'étudier la ville en fête.

focus

■ EMC²

● cheffe de projet : Mireille Bouleau

Avec plus de 17 000 personnes interrogées, l'enquête mobilité Gironde 2021(EMC²) offre une description riche et précise des déplacements quotidiens des Girondins et permet de mesurer leurs évolutions. Elle a été financée par Bordeaux Métropole, le département de la Gironde, la région Nouvelle-Aquitaine, l'État, la Cobas et la Coban.

Entre 2009 et 2021, le nombre de déplacements réalisés par les Girondins augmentent de + 2,3 %. Cette progression est soutenue par la forte hausse démographique (+ 15 %) car, dans le même temps, la mobilité individuelle a sensiblement diminué : 3,4 déplacements par jour et par personne aujourd'hui contre 3,9 en 2009.

L'étude met en évidence des évolutions assez différenciées selon les territoires. Le volume de déplacements en voiture baisse de 20 % pour les habitants de Bordeaux Métropole. La voiture est utilisée pour un peu moins de la moitié des déplacements (46 %) réalisés par les métropolitains, mais 69 % des kilomètres qu'ils parcoururent. Parallèlement, les autres modes sont en forte progression : les déplacements en transports collectifs augmentent de + 28 %, ceux à vélo de + 124 % et la marche de + 29 %.

Le nombre de déplacements réalisés en voiture par les Girondins résidant hors métropole baisse également mais de façon moins marquée : - 4 % entre 2009 et 2021. La voiture reste utilisée pour 82 % des kilomètres parcourus. Les déplacements en transports collectifs marquent quant à eux une hausse de + 31 %, la marche + 17 %. En revanche, le nombre de déplacements à vélo diminue de 4 %. Après avoir réalisé, en 2023, un document de référence ainsi qu'une synthèse de chiffres clés, l'a-urba poursuivra ses analyses en 2024 avec des approfondissements thématiques portant notamment sur l'étude des liens entre les territoires et des pratiques de mobilité de leurs habitants, sur l'usage de la voiture et sur les différents profils d'usagers (différences de comportements hommes/femmes, jeunes/seniors).

« L'enquête EMC² était très attendue, car il n'existe pas d'autre mesure à la fois globale et territorialisée des effets de la stratégie mobilité menée par la métropole. Nous avons des mesures de fréquentation, de flux, mais pas de vision d'ensemble de l'évolution des comportements. Cette enquête permet de faire un point tous les dix ans pour s'assurer que les évolutions vont dans le sens souhaité.

La collectivité peut développer les transports en commun, des aménagements vélos, mais les modes influent les uns sur les autres et cette enquête offre une vision intégrée et complète des interactions, avec des indicateurs standardisés permettant d'être suivis dans le temps.

Les résultats montrent par exemple la forte augmentation de la part modale du vélo et la baisse progressive de celle de la voiture, ce qui prouve l'efficacité des investissements menés. Mais l'enquête est tellement riche que l'on n'en a pas encore tiré tous les enseignements. Plusieurs années d'analyses seront nécessaires pour comprendre dans le détail l'ensemble des évolutions comportementales des Girondins en matière de mobilité.

Enfin, l'enquête a également pour nous un intérêt opérationnel immédiat, car elle alimente notre modèle de simulation, qui sans cela, serait totalement hors sol. Les simulations sont très importantes pour étudier l'impact d'une évolution de l'offre. Et nous sommes réglementairement obligés de produire des rapports socio-économiques sur tous nos projets. »



Karine Mabillon,
directrice générale
Mobilités,
Bordeaux Métropole

Les activités générant des déplacements



focus

■ POPSU (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines)

chef de projet : François Cougoule

L'a-urba intègre la plateforme bordelaise du programme POPSU Transitions. Son attachement au programme et plus généralement au croisement des approches entre les scientifiques et les praticiens remonte à plusieurs années. Son engagement pour le programme POPSU Transitions se traduit par la mise en place d'une équipe projet qui a débuté, dès janvier 2023, son rôle d'animateur de la plateforme et de contributeur aux axes de recherche.

En 2023, plusieurs réunions de cadrage de la problématique ont eu lieu : avec l'équipe de Bordeaux Métropole, en identifiant les sujets potentiels de recherche à suggérer aux équipes universitaires, avec les chercheurs pour préciser les matériaux et données disponibles à l'agence (archives, experts, data, SIG), pour coproduire la note d'orientation de la plateforme bordelaise et enfin pour présenter les axes de recherche et le processus d'animation envisagé devant le conseil scientifique national. L'agence a aussi participé au Campus POPSU (Transitions et Territoires) fin août à Saintes.

« Cultiver la transition, la Métropole au TAF - territoires, acteurs, filières » : derrière cet engagement scientifique se dessinent quatre axes de recherche pilotés par plusieurs établissements d'enseignement supérieur (l'ESPI, l'ENASPB, l'Université Bordeaux Montaigne et l'Université de Bordeaux), qui visent chacun à déceler l'évolution des cultures professionnelles de la fabrique de la ville vers des référentiels bas carbone, où la place de la nature et de l'environnement imprime plus fortement les projets urbains. L'agence a commencé à mobiliser son fonds d'archives (à partir de la fin des années 1990), comme base documentaire pour travailler ces hypothèses scientifiques.

Il était important que l'agence soit présente dès la préfiguration du programme POPSU Transitions. Les échanges préalables à la constitution de la note d'orientation de la plateforme bordelaise nous ont permis d'affiner la problématique et de bénéficier de l'expertise de l'agence pour définir nos terrains de recherche (la Jallière, les Sècheries à Bègles, la ZAC de Biganos, Mérignac-Soleil). Nous nous sommes aussi interrogés sur nos protocoles d'enquête et avons réfléchi collectivement à la mise en place d'une mét-a-analyse sur l'évolution des référentiels de la fabrique de la ville en nous basant sur le fonds d'archives de l'a-urba. La grande antériorité et la mémoire de l'agence sont des ressources précieuses pour notre travail scientifique.

À partir de l'automne, nos échanges se sont intensifiés et nous ont permis d'être dans une phase de co-construction avec l'équipe de la métropole et les experts de l'agence, aboutissant à la finalisation de notre note d'orientation. L'agence, au-delà de sa contribution à la recherche, joue et va jouer un rôle d'animation indispensable au fonctionnement de la plateforme. Ce rôle de facilitateur et de mise en dialogue doit nous permettre de maintenir le bon rythme entre les différents laboratoires et la métropole, entre nos temps de recherche et nos heures de cours. Animer la plateforme, bénéficier de ses expertises et de ses données, co-construire des savoirs, l'agence aura un rôle pivot dans les trois années à venir dans nos réflexions sur la fabrique de la ville renaturée et bas-carbone. ➤



Fabien Reix,
maître de conférences
associé à l'Ensap Bordeaux,
chercheur au laboratoire
PAVE

LA MÉTROPOLE COMME ÉCOSSYSTEME :

le projet stratégique urbain brestois,
un outil pour penser la manière d'habiter
ensemble le territoire en 2040







Axes de recherche

- 1. Une métropole du vivre ensemble :**
l'équité et la justice sociale au cœur du projet de planification stratégique
- 2. Une métropole de l'échange collectif :**
les vertus du dialogue participatif dans la conception et la mise en oeuvre du projet urbain
- 3. Une métropole du « bon temps » :**
concilier temps du vécu et temps des projets institutionnels
- 4. Une capitale des océans :**
une réponse aux transitions dans un environnement maritime

© Mathieu Le Call/Brest métropole

focus

■ Analyse de l'offre de soins – OIN Bordeaux-Euratlantique

■ cheffe de projet : Emmanuelle Goïty

Pour dessiner une stratégie de développement et de positionnement de l'offre de soins au sein de l'Opération d'Intérêt National Bordeaux-Euratlantique, la démarche de l'a-urba a consisté à mieux connaître l'offre de « premier recours » sur ce territoire, à la mettre en lien avec la population, et à saisir le regard des professionnels de santé qui y sont implantés.

La couverture du territoire de l'OIN en offre de soins apparaît très contrastée selon les professions et les quartiers. Malgré une densité de praticiens en apparence satisfaisante, le constat d'un manque de médecins généralistes et spécialistes et de certaines professions paramédicales est partagé, soit un manque de possibilités de consultations pour la population. La géographie de la patientèle à Euratlantique est principalement locale, parfois métropolitaine, voire au-delà selon les spécialités et interroge la facilité d'accès aux différents quartiers pour les patients et pour les professionnels ne vivant pas nécessairement à proximité de leur activité ou effectuant des visites à domicile. C'est aussi une géographie des territoires professionnels, révélant des stratégies de périmètres d'interventions pour les praticiens les plus mobiles et des coûts en locaux professionnels qui peuvent exclure certaines professions de santé.

Cela révèle enfin un secteur de la santé en profondes mutations : dans la démographie, avec de nombreux départs à la retraite dans les années à venir, dans les spécialités choisies, dans les modes de travail, avec une réduction progressive des amplitudes horaires et du nombre de consultations ; dans les statuts, avec la montée en puissance du salariat chez les médecins ; dans les stratégies immobilières, avec le développement de pôles et de maisons de santé qui connaissent une variété de modes de gestion, dont plusieurs sont en projet sur le territoire de l'OIN.

Penser l'offre de soins interroge les échelles de réflexion du quartier à la métropole, la variété et la complémentarité de l'offre, les formes des maisons de santé et les facilités d'accès.

En 2017, l'EPA Bordeaux-Euratlantique a initié en partenariat avec les villes et Bordeaux Métropole un schéma des équipements et services de l'Opération d'Intérêt National qu'il conduit. Fondé sur une méthodologie partagée d'estimation des besoins des quartiers aménagés, ce schéma, régulièrement mis à jour, vise à proposer un maillage et une programmation des services du quotidien de manière à garantir leur accès à l'échelle du piéton. C'est ainsi que sont ajustés et complétés, en complémentarité avec l'offre existante, les projets de groupes scolaires, de crèches, de commerces ou d'équipements sportifs de l'OIN.

En matière de santé, en l'absence de méthodologie d'implantation territoriale fine, il a d'abord été fait le choix de développer sur chaque rive de la Garonne un pôle de santé pluridisciplinaire porté par un investisseur spécialisé. La diversité, le dimensionnement et le maillage de l'offre de « premier recours » essentielle dans la vie courante des habitants et employés n'étaient ainsi traités que partiellement, le diffus n'étant par exemple pas programmé. L'EPA a donc souhaité bénéficier d'un accompagnement pour étoffer et éclaircir son intervention sur le sujet.

L'étude réalisée par l'a-urba constitue un matériau précieux qui permet tout d'abord de bien définir les catégories de professionnels contribuant à l'offre de « premier recours ». Le dimensionnement théorique de l'offre dans les futurs quartiers et les éléments qualitatifs d'analyse des modèles d'investissement et de gestion des locaux serviront par ailleurs de guides pour l'aménageur dans la programmation immobilière qu'il prescrit aux opérateurs.

L'EPA s'appuie dorénavant sur ce socle de données pour dialoguer avec les collectivités et les prescripteurs (Agence Régionale de Santé et Caisse Primaire d'Assurance Maladie) et viser une couverture territoriale adaptée aux besoins actuels et futurs, au bénéfice de la santé des habitants. ➤



Jean-Émeric Monseau,
directeur des Transitions
et de l'Innovation,
Établissement public
d'aménagement Bordeaux-
Euratlantique

focus

■ Conférences partenariales de l'immobilier

chef de projet : Thibaut Lurcin

Les conférences partenariales des marchés de l'immobilier sont un lieu de partage d'analyses chiffrées et territorialisées de l'activité immobilière. Elles regroupent acteurs publics et privés de l'immobilier d'entreprise (Observatoire de l'immobilier d'entreprise Bordeaux-OIEB) et du logement neuf (Observatoire de l'immobilier du Sud-Ouest-OISO).

En matière d'immobilier d'entreprise, les indicateurs de marché ont été présentés et mis en perspective dans le cadre de la Rencontre investisseurs « Bordeaux, un train d'avance » qui s'est tenue à Paris en début d'année 2023. Ils témoignent d'une progression du marché des bureaux qui enregistre 148 000 m² placés en 2022 (+ 17 % par rapport au millésime précédent). En locaux d'activités, la demande placée se maintient (141 500 m², - 2 %) tandis qu'elle est orientée à la baisse en entrepôts (109 500 m², - 37 %) par manque d'offre immédiatement disponible. Ces tendances ont fait l'objet d'une publication de l'a-urba sous forme de document de synthèse (*Immobilier d'entreprise : l'essentiel des chiffres de l'année 2022*).

Tout au long de l'année 2023, l'agence a par ailleurs contribué à alimenter les professionnels et institutionnels de la place bordelaise. D'une part, dans le cadre de la préparation des événements de promotion du territoire comme le Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) de Paris ou le Mipim de Cannes. D'autre part, en organisant chaque trimestre des ateliers de travail consacrés aux analyses de marché. Celles-ci se sont affinées à la faveur d'une actualisation des périmètres d'observation et d'une estimation fine du parc de bureaux de l'agglomération bordelaise.

« Dans le cadre de son partenariat avec l'OIEB (Observatoire de l'immobilier d'entreprise de Bordeaux), l'a-urba étudie et analyse les données du marché de l'immobilier d'entreprise (bureaux, locaux d'activités et entrepôts) sur le territoire de la Gironde.

L'a-urba est un organe neutre et indépendant qui collecte trimestriellement l'intégralité des données communiquées par les professionnels de l'immobilier : déménagement, implantation et création d'entreprise sur le territoire.

À partir de données simples telles que l'adresse, la surface, la typologie ou le prix d'un bien immobilier, l'OIEB et l'a-urba dégagent des tendances de fond et des analyses complexes sur l'évolution des territoires : attractivité d'une zone économique, évolution du parc immobilier, statistiques sur l'évolution des loyers, etc. Pour les collectivités locales, ces chiffres permettent d'identifier les territoires en manque ou, à l'inverse, la surabondance de disponibilités de l'offre immobilière.

Fort de plusieurs années de collaboration, l'OIEB à travers l'a-urba, bénéficie de plusieurs milliers de données qui permettent d'avoir une vision globale sur l'état de santé de l'industrie immobilière.

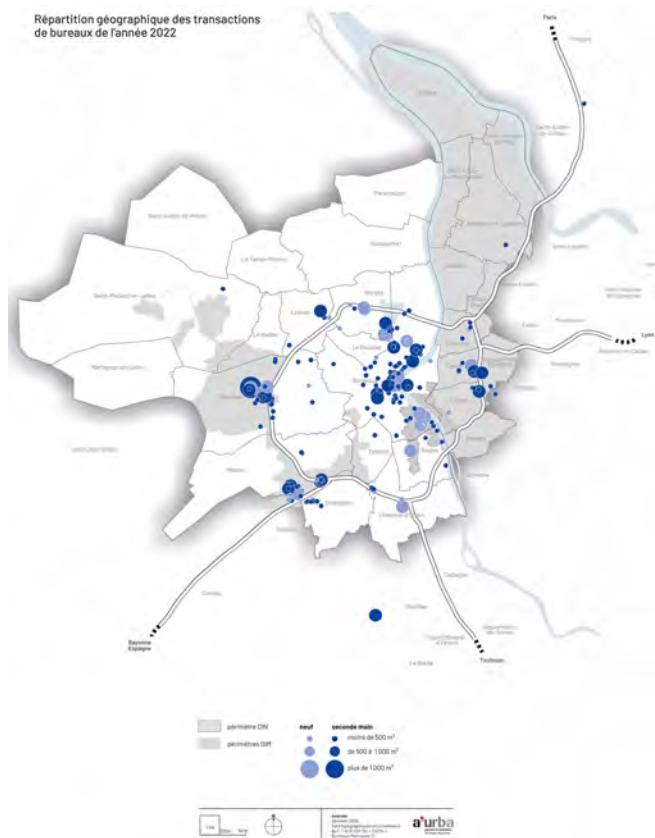
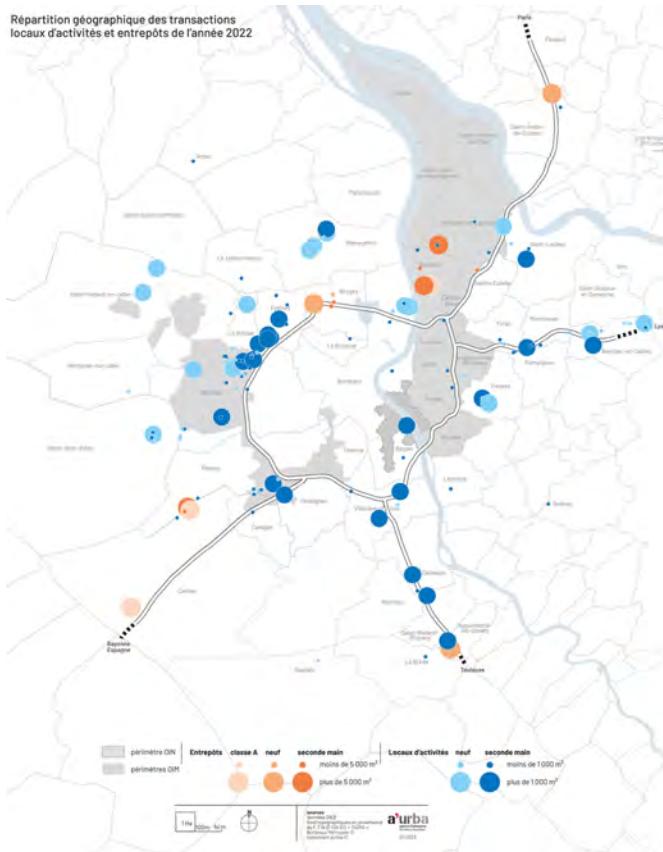
Les études de l'OIEB sont devenues des références, tant à l'échelle locale que nationale. »



Alexandre Cieux,
président de l'OIEB

Plus de 30 ans de partenariat entre l'OIEB et l'a-urba, ce sont :

- près de 130 ateliers trimestriels animés ;
- une trentaine d'éditions de l'année immobilière diffusées ;
- une vingtaine de Rencontres investisseurs organisées ;
- une soixantaine de salons de professionnels arpentés.



Les autres projets menés en 2023

■ Nouveaux indicateurs, projections et prospectives

■ chef de projet : Caroline De Vellis

Deux exercices de projections ont pu être menés en 2023. L'un en partenariat avec Christophe Bergouignan, chercheur démographie à l'université de Bordeaux, sur les projections démographiques. Elles s'appuient sur des scénarios issus des tendances les plus récentes de la production de logements en Gironde. Que se passerait-il si la croissance du parc de résidences principales perdait de son dynamisme ? Les résultats montrent qu'à moins d'un effondrement de la production de logements, le nombre d'habitants en Gironde poursuivra son augmentation, au prix vraisemblablement d'un accès au logement plus difficile.

L'autre concerne les projections de l'immobilier économique métropolitain. Ce travail vise à évaluer les besoins en locaux neufs. Les résultats montrent une adéquation entre la demande projetée de bureaux neufs et l'offre programmée à horizon 2030. Concernant le segment des locaux d'activité et des entrepôts, un travail plus approfondi doit être mené en 2024 afin d'affiner l'estimation de la taille du parc ainsi que l'offre et la demande projetées.

■ Observatoire de l'habitat

■ chef de projet : Stella Manning

Outre la mise à jour annuelle du tableau de bord de l'habitat, l'observatoire s'est penché en 2023 sur deux thèmes particuliers. L'analyse des prix de l'immobilier résidentiel en Gironde a été mise à jour avec les données les plus récentes, qui intégraient notamment celles de l'année 2020. Si le nombre de ventes s'est effondré durant quelques mois, un phénomène de rattrapage a été observé en fin d'année. En revanche, les prix ont continué leur progression. L'observatoire s'est également penché sur l'habitat inclusif, en présentant des éléments de cadrage et des exemples de réalisation en Gironde.

■ Observatoire des loyers

■ chef de projet : Nathanaël Fournier

Deux travaux ont été menés par l'observatoire.

Premièrement, les résultats de l'enquête menée en 2022 ont été produits et analysés. Le loyer médian hors charges s'élève à 12 €/m² et le loyer moyen à 675 € pour une surface habitable moyenne de 58 m² dans l'agglomération bordelaise. Ce niveau de loyer varie selon le type de logement, le nombre de pièces, l'époque de construction ou encore sa localisation.

Deuxièmement, comme chaque année, l'a-urba a également mené une enquête afin de connaître les niveaux de loyer du parc locatif privé de 2023, en respectant la méthodologie du Comité scientifique national. Avec plus de 33 000 données collectées, contrôlées et validées, le bilan de la collecte pour 2023 est une nouvelle fois très satisfaisant.

■ Observatoire des mobilités et des rythmes de vie

■ chef de projet : Mireille Bouleau

L'observatoire des mobilités et des rythmes de vie est une instance partenariale à laquelle participent l'État, la région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Gironde, Bordeaux Métropole et Nouvelle-Aquitaine Mobilités. En 2023, l'année a été marquée par l'analyse de l'enquête mobilité 2021(cf. pages 56 et 57), ayant mené à la publication d'une plaquette de chiffres clés, ainsi qu'un rapport d'exploitation standard. Plusieurs autres études ont également été produites :

- Chiffres clés 2022.
- Usages et usagers de la ligne 407 Crémieu-Bordeaux : retour sur trois ans d'existence de la première ligne de car express girondine.
- Qui sont les automobilistes utilisant les parkings du centre-ville de Bordeaux ?
- Accidentologie vélo en Gironde, chiffres clés 2021.
- Les temps de parcours en voiture entre Bordeaux et son agglomération en 2022.

CaMBo

les Cahiers de la Métropole Bordelaise

■ CaMBo #23 « Pressions sur le littoral »

« Pressions sur le littoral » : c'était le thème du dossier central du numéro 23 des *Cahiers de la Métropole Bordelaise*, paru à l'été 2023.

Si la mer a toujours inspiré l'imaginaire des écrivains, peintres et autres artistes, le littoral, quant à lui, a longtemps été délaissé car considéré comme hostile et malsain. Apprivoisé à partir de la fin du XIX^e siècle, il attire désormais massivement, tant il semble incarner un cadre de vie idéal pour télétravailleurs et retraités ; tant il constitue un lieu d'évasion, le temps d'un week-end ou de quelques jours, pour urbains en mal d'horizons. Cette attractivité ainsi que les phénomènes naturels, l'érosion, ont fragilisé nos façades maritimes : recul du trait du côté, difficultés à s'y loger, surfréquentation saisonnière et congestion automobile... Les pouvoirs publics sont au pied du mur : il s'agit de résoudre la difficile équation du maintien des activités humaines et de l'indispensable préservation de ces espaces toujours plus convoités. Géographes, juristes, sociologues et économistes abordent toutes ces questions dans ce dossier.





■ CaMBo #24
« La ville est une fête »

La fête aurait-elle perdu son sens dans nos villes ? Serait-elle devenue trop récurrente, trop marchandisée, trop institutionnalisée ? À contre-courant de ces idées aujourd’hui largement répandues, le numéro 24 des *Cahiers de la Métropole Bordelaise*, paru à l’hiver 2023, clame haut et fort sur sa couverture « La ville est une fête » !

La fête est en effet un objet polymorphe qui ouvre des parenthèses enchantées dans nos quotidiens de citadins, parfois difficiles ou simplement ennuyeux. Rencontres inattendues, moments intenses, sentiment d’appartenance collective, mélange des gens : quel autre lieu que la ville peut-il se targuer d’offrir de telles opportunités de réjouissances ? La fête dans nos villes est certes confrontée à de nombreux défis : touristification et massification mais aussi risques pandémiques, terroristes, climatiques... Mais doit-elle pour autant se résoudre à voir son domaine rétrécir et son espace être cantonné ? Non ! affirme le dossier. Car la fête est essentielle ! Des carnavals de Rio à Dunkerque en passant par les fêtes de Bayonne, des bals traditionnels aux rave parties à la fête des voisins, la fête est une donnée essentielle de la condition humaine et urbaine.

Les ressources de l'agence

La communication

Newsletters

L'agence a publié trois lettres d'information électroniques en 2023. Destinée à ses partenaires et au grand public, cette newsletter permet de rester informé sur les actualités et événements de l'agence, sur ses projets en cours ou à venir mais aussi d'accéder à ses études, ses synthèses et publications diverses mises en ligne sur son site Internet www.aurba.org.

Site internet et réseaux sociaux

En 2023, l'a-urba a poursuivi le développement de sa communication numérique. Ses études, publications et événements font l'objet d'une publication systématique sur www.aurba.org et sur le réseau social Linkedin. Le compte Linkedin de l'agence réunit désormais plus de 7 000 abonnés. Les posts publiés sur ce réseau professionnel connaissent des engagements très réguliers (interactions du type « j'aime », commentaires, partages), ce qui laisse entendre que l'a-urba a trouvé son public sur ce réseau professionnel. Le rapport complet de l'a-urba sur la « Désimperméabilisation des sols » (juillet 2023) et les travaux sur la place et le bien-être des enfants dans la ville (septembre 2023) ont particulièrement suscité l'intérêt des internautes.

La veille juridique

L'actualité et l'expertise juridiques au sein des études s'enracinent durablement au sein du programme de travail. Pour 2023, elle a consisté en une double action. D'une part, une veille juridique sous la forme d'un bulletin mensuel de quatre pages à l'attention des partenaires institutionnels de l'agence toujours plus nombreux à vouloir bénéficier d'une information fiable et sécurisée dans un environnement juridique mouvant. Les 11 numéros couvrent des champs aussi divers que les droits de l'urbanisme, de l'habitat, de l'environnement et des mobilités. Désormais disponible sur la plateforme scoop.it, chaque numéro totalise plus de 5 000 vues par mois et connaît un succès grandissant.

D'autre part, des actions de formation en direction des personnels d'études de l'agence désireux de s'acculturer sur les nombreuses évolutions législatives et réglementaires et les questions qu'elles posent. Cette année, c'est la loi dite « EnR » du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables qui a été décryptée sous la forme d'un fascicule mêlant l'étude des champs de l'urbanisme et de l'environnement.

Le centre de documentation

En complément des activités inhérentes à un centre de documentation (emprunts et commandes d'ouvrages, circulation des revues et consultation à l'accueil, recherches documentaires, bibliographies, archivage du fonds documentaire), divers projets ont été mis en place afin de répondre aux besoins exprimés par les collaborateurs de l'agence et optimiser la gestion documentaire.

La plateforme de veille collaborative

Depuis 2018, la plateforme se développe au fur et à mesure des besoins exprimés par les chargé.e.s d'étude afin d'offrir une veille en cohésion avec les études réalisées par l'agence.

De nouvelles thématiques ont été créées et des newsletters mises en place.

Chiffres clés

- 👤 56 utilisateurs
- ➡ 1462 connexions à la plateforme sur l'année
- 📄 631 documents publiés chaque mois
- 🕒 76 324 informations lues ces dix derniers mois

Le projet transversal

Page thématique dédiée au Foncier

Créeé et animée en collaboration avec l'atelier du foncier et le centre de documentation, cette page recense les documents références et/ou d'actualité autour du foncier depuis janvier 2023.

Une lettre d'information est adressée tous les 15 jours à l'ensemble du personnel de l'agence pour que chacun puisse s'acculturer sur ce thème incontournable.

Les bases de données

L'observation territoriale est une mission fondatrice des agences d'urbanisme. Elle requiert une expertise en science des données sur laquelle les études de l'a-urba s'appuient pour apporter les connaissances fiables et objectives nécessaires à la compréhension des dynamiques territoriales. À l'agence, une équipe de spécialistes est organisée autour de la donnée. Les nombreuses bases de données font l'objet d'opérations techniques liées à leur administration pour répondre aux enjeux de qualité et d'actualisation. C'est aussi à travers la maîtrise de divers langages informatiques et d'outils spécifiques que leur interrogation est possible pour construire des analyses. Les indicateurs clés et intelligibles ainsi produits sont ensuite valorisés grâce aux technologies de dataviz qui se traduisent, entre autres, dans les tableaux de bords des observatoires de l'a-urba. En 2023, dans un objectif d'efficacité d'exploitation et d'optimisation des outils, l'équipe autour de la data a travaillé sur la montée en version des outils métiers ESRI et sur la rationalisation de l'architecture des bases de données.

Cartothèque / photothèque

Enrichis chaque année, les fonds de la cartothèque et de la photothèque constituent des ressources documentaires sur le territoire de la métropole et au-delà, pour les chargés d'étude et pour les partenaires de l'a-urba. Ces derniers disposent d'un accès réservé à chacun de ces fonds via des portails dédiés sur le site de l'agence www.aurba.org : 280 cartes et 12 900 photos produites dans le cadre des travaux de l'agence d'urbanisme y sont proposées en téléchargement.

L'agence hors les murs

Le monde universitaire

L'a-urba entretient des relations étroites avec l'université, que ce soit pour la conduite de certaines de ses études ou en accueillant des étudiants dans le cadre de stages.

Ses principaux partenaires sont :

- L'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme (IATU, université Bordeaux Montaigne).
- Le laboratoire Aménagement, Développement, Environnement, Santé, Sociétés (ADESS) – CNRS.
- Bordeaux School of Economics (BSE) – Université de Bordeaux
- L'Institut d'Études Démographiques de Bordeaux (IEDUB).
- Sciences Po Bordeaux.
- L'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (EnsapBx).
- Le Forum urbain.

Plusieurs collaborateurs de l'a-urba (Lionel Bretin, Jean-Christophe Chadanson, Olivier Chaput, Bob Clément, François Cougoule, Catherine Courreau-Le Calvé, Valérie Diaz, Emmanuelle Goity, Laure Matthieussent, François Périn, Vincent Schoenmakers) sont chargés d'enseignements notamment à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, à l'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme (IATU), à l'université Bordeaux Montaigne, à Sciences Po Bordeaux.

Accueil de délégations

- Étudiants de Sciences Po, 27 septembre 2023.
- Délégation camerounaise : présentation des enjeux de mobilité sur la métropole et des travaux de l'a-urba sur ce sujet, 18 octobre 2023.

Interventions extérieures

Leslie Acensio

- Présentation des travaux de l'a-urba à la Conférence de l'Observatoire Nafu, Région Nouvelle-Aquitaine, 20 novembre 2023.

Mireille Bouleau

- Intervention « Les pratiques de déplacements des Girondins, principaux résultats de l'Emc² », dans le cadre de la commission intermédiaire Infrastructures routières et ferroviaires de Bordeaux Métropole, 13 octobre 2023.

Lionel Bretin

- Présentation de la publication « 130 cartes pour comprendre les enjeux résidentiels en Gironde » aux Journées Girondines de l'Habitat, au Département de la Gironde, 21 mars 2023.
- Présentation des travaux de l'a-urba à la Conférence de l'Observatoire Nafu, Région Nouvelle-Aquitaine, 20 novembre 2023.
- Coanimation du groupe de travail Fnau « Coopérations territoriales » et pilotage de la publication nationale « Abécédaire de la coopération territoriale ».

Bob Clément

- Webinaire CNFPT Adaptation de la ville au changement climatique, présentation de l'étude « Cartographie des îlots de fraîcheur urbains » de Bordeaux Métropole, 6 juillet 2023.

François Cougoule

- Atelier Maisons loquaces - « L'habitat vernaculaire a des choses à dire en matière de transition ! Battle autour des habitats vernaculaires : l'échoppe bordelaise », 44^e Rencontre de la Fnau / Aubière-Clermont-Ferrand, 17 novembre 2023.
- Cultiver la transition, la métropole au TAF : Territoires, acteurs, filières. Audition devant le Conseil scientifique POPSU Transitions à l'Assemblée nationale, Paris, 23 novembre 2023.
- Club Projet Urbain et Paysage - Atelier du GrandAngoulême : Cultures et paysages en commun. Présentation des résultats du club aux élus réunis en Conseil communautaire / Angoulême, 5 décembre 2023.
- Coanimation du groupe de travail Fnau « Coopérations territoriales » et pilotage de la publication nationale « Abécédaire de la coopération territoriale ».

Catherine Courreau-Le Calvé

- Interclub Fnau, animation des ateliers « Quel dialogue entre patrimoine et transition écologique ? », Paris, 30 mars 2023 et 5 juillet 2023.
- Conférence SCoT Besançon Cœur Franche-Comté : « Patrimoine et enjeux futurs dans les documents d'urbanisme », 6 octobre 2023.
- 44^e Rencontre Fnau, copilotage d'une exploration sur Vichy « Patrimoine bâti, patrimoine paysager, résilience et neutralité carbone... est-ce Unesco-mpatible ? », Clermont-Ferrand, 16 novembre 2023.
- Journée Fnau - Agence Française de Développement : « Mise en valeur du patrimoine comme levier de développement du territoire », 7 décembre 2023.

Caroline De Vellis

- Intervention sur le quartier Saint-Michel, au musée d'Aquitaine, 18 janvier 2023.
- Intervention sur l'évènement sur l'éco-anxiété, au C2D, 26 avril 2023.
- Séminaire « exode urbain », organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine, Angoulême, 4 mai 2023.
- Présentation du marché immobilier et de son évolution, à la Chambre des Notaires pour le GNN Sud-Ouest, 19 octobre 2023.
- Club Fnau : coanimation club Fnau sur l'accès aux données CASD (centre d'accès sécurisé aux données).
- Club Fnau : co-animation sur les zones d'activité économique et sur les projections.

Valérie Diaz

- Intervention « Le vélo, un potentiel à exploiter dans tous les territoires », dans le cadre de la journée des acteurs girondins pour le Plan coordonné vélo 1 000 km du département de la Gironde, 28 février 2023.
- Séminaire « Centralités et polarités de demain » dans le cadre des travaux liés à la modification du SCoT de l'agglomération bordelaise sur le site de l'Aerocampus Aquitaine, co-animation avec le Sysdau, Latresne, 10 octobre 2023.
- Intervention « Les pratiques de déplacements des Girondins, principaux résultats de l'Emc² », dans le cadre de la commission intermédiaire Mobilités, transports et stationnements de Bordeaux Métropole, 11 octobre 2023.

Nathanaël Fournier

- Intervention à la table ronde « Le logement étudiant » organisée par le Cercle des économistes conférenciers, Université de Bordeaux, 20 septembre 2023.

Emmanuelle Gaillard

- Assises européennes de la transition énergétique - présentation de l'étude « Emplois et compétences en faveur de la transition écologique », 23 mai 2023.
- Club éco Fnau - présentation « Les zones d'activités économiques de demain », 2 juin 2023.
- « Bordeaux ville de tous les emplois » - Ville de Bordeaux - présentation de l'étude « Emplois et compétences en faveur de la transition écologique », 7 juin 2023.
- Présentation de l'étude « Les territoires à enjeux face à la problématique du chômage », colloque national de « Solidarités Nouvelles face au Chômage », 21 septembre 2023.
- Intervention Forum des contributions ZAC Bègles-Garonne, 7 octobre 2023.
- Semaine de la résilience - « Ville productive et vulnérabilité », 12 octobre 2023.

Camille Garcelon

- Présentation de la publication « 130 cartes pour comprendre les enjeux résidentiels en Gironde » aux Journées Girondines de l'Habitat, Département de la Gironde, 21 mars 2023.

Sophie Haddak-Bayce

- Interview Sud-Ouest « La place des enfants en ville », 20 juin 2023.
- Intervention table-ronde convention citoyenne, Saint-Médard-en-Jalles, 14 septembre 2023.
- Intervention Forum des contributions ZAC Bègles-Garonne, 7 octobre 2023.
- Intervention webinaire « Ville recyclable », Département de la Gironde, 21 novembre 2023.
- Interview face caméra -Téma-archi : « les enfants dans l'espace public », 24 novembre 2023.

Stella Manning

- Présentation de la publication « 130 cartes pour comprendre les enjeux résidentiels en Gironde » aux Journées Girondines de l'Habitat, Département de la Gironde, 21 mars 2023.

Laure Matthieuissent

- Présentation de la trame verte de Bordeaux et participation aux webinaires organisés par l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial, Bordeaux, octobre et décembre 2023.

Cécile Nassiet

- Webinaire #2 « Vers des espaces plus perméables », restitution de l'étude sur la désimperméabilisation des sols, Département de la Gironde, 8 juin 2023.

Élise Thouron

- Intervention lors des Doctorales ASRDLF qui s'adressent aux doctorant(e)s et aux chercheur(e)s qui travaillent sur les problématiques territoriales et régionales de sciences humaines et sociales, Tours, 26 et 27 janvier 2023.
- Séminaire « exode urbain », organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine, Angoulême, 4 mai 2023.

François Péron

- Participation à l'atelier d'inspiration « Quelles mobilités alternatives à la voiture individuelle pour usagers et personnels ? », organisé par France Villes Durables au CHU, 30 janvier 2023.
- Participation au Club Fnau Mobilité : « Zones à Faibles Emissions, Zones à trafic Limité », 5 avril 2023.
- Contribution aux ateliers « Léonard » sur la « prospective de la désirabilité de la mobilité », 26 avril 2023, 16 mai 2023, 14 juin 2023.
- Participation au Club Fnau Mobilité : « Décarboner les mobilités », 27 juin 2023.

Le conseil d'administration

au 31 décembre 2023

État

Étienne GUYOT
Préfet de la Gironde et de
la région Nouvelle-Aquitaine

Renaud LAHEURTE
Vice-Président de l'a-urba
Directeur départemental
des Territoires et de la Mer
de la Gironde

Anne BISAGNI-FAURE
Rectrice de l'académie
de Bordeaux

Bordeaux Métropole

Pierre HURMIC
Président de l'a-urba
Maire de Bordeaux
1^{er} Vice-Président de Bordeaux
Métropole

Véronique FERREIRA
Vice-Présidente de l'a-urba
Maire de Blanquefort
Vice-Présidente de Bordeaux
Métropole

Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Vice-Présidente de l'a-urba
Vice-Présidente de Bordeaux
Métropole

Michel LABARDIN
Maire de Gradignan
Conseiller métropolitain

Emmanuel SALLABERRY
Maire de Talence
Conseiller métropolitain

Jacques MANGON
Conseiller métropolitain

Christine BOST
Maire d'Eysines
Vice-Présidente de Bordeaux
Métropole

Thomas CAZENAVE
Conseiller métropolitain

Marie-Claude NOËL
Conseillère métropolitaine

Département de la Gironde

Alain CHARRIER
Vice-Président de l'a-urba
Conseiller départemental

Vincent MAURIN
Conseiller départemental

Région

Nouvelle-Aquitaine
Laurence ROUÈDE
Vice-Présidente et trésorière
de l'a-urba
Vice-Présidente de la Région
Nouvelle-Aquitaine

Chambre de commerce et d'industrie Bordeaux Gironde

Patrick SEGUIN
Président de la CCI Bordeaux
Gironde

Grand Port Maritime de Bordeaux

Jean-Frédéric LAURENT
Directeur général du Grand Port
Maritime de Bordeaux

Représentant

l'Université de Bordeaux
Lewis DEAN
Président de l'Université
de Bordeaux

Membres adhérents

représentant
le 1^{er} collège
Communauté d'agglomération
du Libournais
Jean-Philippe LE GAL
Vice-Président délégué

représentant

le 2^e collège
Établissement Public
d'Aménagement Bordeaux-
Euratlantique
Jean-Emeric MONSEAU
Directeur transversal
et innovation

L'équipe de l'agence

au 31 décembre 2023

Leslie Acensio, gestionnaire base de données/géomaticienne	Laurent Dadies, infographiste cartographe	Emmanuelle Goïty, urbaniste spécialiste modes de vie et pratiques	Kévin Nicolas, administrateur réseau informatique (contrat d'apprentissage)
Magali Baillavoine, assistante de direction/animatrice d'équipe	Margaux Darrieutort, géomaticienne/data stewart	Sophie Haddak-Bayce, urbaniste spatialiste/directrice d'équipe	François Péron, urbaniste spécialiste mobilité/directeur d'équipe
Clara Barretto, urbaniste spatialiste	Michaël David, conseiller juridique	Christine Jolibert, chargée des ressources humaines	Sandra Rinjonneau, assistante communication et édition
Guillaume Bernard, urbaniste spatialiste	Caroline De Vellis, statisticienne/directrice d'équipe	Françoise Le Lay, directrice des études	Valentin Ryckebush, urbaniste spécialiste environnement
Marcelin Boudeau, administrateur SIG	Anne Delage, gestionnaire base de données	Thibaut Lurcin, urbaniste spécialiste économie	Vincent Schoenmakers, urbaniste spatialiste
Mireille Bouleau, urbaniste spécialiste mobilité	Valérie Diaz, urbaniste spécialiste mobilité	Stella Manning, urbaniste spécialiste habitat et population	Delphine Surcin, documentaliste
Dimitri Boutleux, urbaniste spatialiste	Antonin Dubernard, urbaniste spécialiste mobilité	Cristina Mata, urbaniste spatialiste	Christine Tachoirès, assistante d'équipe
Lionel Bretin, urbaniste géographe	Simon du Moulin de Labarthe, directeur général	Laure Matthieuissent, urbaniste spatialiste	Sylvain Tastet, infographiste
Catherine Cassou-Mounat, infographiste cartographe	Christine Dubart, infographiste	Élodie Maury, directrice de la communication	Élise Thouron, urbaniste spécialiste modes de vie et pratiques (thèse Cifre)
Jean-Christophe Chadanson, urbaniste spatialiste/directeur d'équipe	Hélène Dumora, photographe/webmaster	Arnaud Ferraris, directeur des systèmes d'information Salarié référence DSL/temps partagé	Frédéric Véron, urbaniste paysage et environnement
Olivier Chaput, infographiste cartographe	Stéphane Duphil, directeur administratif et financier	Laurène Moron, adjointe au directeur administratif et financier	Benjamin Vouilloux, assistant d'équipe
Bob Clément, urbaniste spécialiste environnement	Renaud Dutruy, technicien logistique	Marie Mortel, urbaniste	Cécile Yung, juriste
François Cougoule, urbaniste géographe	Nathanaël Fournier, urbaniste spécialiste modes de vie et pratiques	Marie-Line Motard, assistante d'équipe	
Catherine Courreau-Le Calvé, urbaniste spatialiste	Mélina Gaboreau, urbaniste programmiste	Cécile Nassiet, urbaniste spécialiste environnement	
Aurélien Crespin, data analyst	Emmanuelle Gaillard, urbaniste spécialiste économie		

Les publications en 2023

Aménager les territoires, optimiser le foncier

- Le ZAN en 10 questions – Repères, novembre 2023, 16 p.
- Désimpermabilisation des sols – Enjeux et leviers d'actions, juillet 2023, 123 p.
- 130 cartes pour comprendre les enjeux résidentiels en Gironde - Éléments de diagnostic pour le Plan Départemental de l'Habitat, janvier 2023, 174 p.
- Comment intégrer la désimperméabilisation dans son projet ? Guide pratique, en collaboration avec le CAUE de la Gironde, décembre 2023, 28 p.

Accompagner la fabrique de la ville

- Inventons les boulevards du XXI^e siècle - plan de références, décembre 2023.
- Esplanade des musiques – Bègles - Potentiels d'adaptation de l'espace public aux besoins du territoire et aux enjeux environnementaux, décembre 2023, 44 p.
- Ville recyclable : un bâtiment - plusieurs vies ! - Réflexion collective sur les besoins du territoire et les modes de faire pour plus de réversibilité du bâti - Restitution événement, septembre 2023, 14 p.
- Vivre et bouger au Bouscat : pour un bien-être quotidien - Phase 2, juillet 2023, 40 p.

Accélérer la transition écologique

- De la digue à la rive - Entre vulnérabilité et pratique des usagers, décembre 2023, 60 p.
- Aménager un îlot de fraîcheur urbain - Fiche technique, octobre 2023, 4 p.

Renforcer les solidarités sociales et territoriales

- La mixité des revenus dans la métropole de Bordeaux : constats et tendances sur 15 ans - Une mixité résidentielle différenciée selon les territoires - co-écrit avec l'Insee, décembre 2023, 4 p.
- Construction de logements et évolutions démographiques - Quelles évolutions pour les territoires girondins ? décembre 2023, 24 p.

- Chômage : les territoires à enjeux en Nouvelle-Aquitaine - Étude réalisée par la Direction de l'Intelligence Territoriale et de la Prospective (DITP) - Pôle DATAR en collaboration avec l'a-urba, mars 2023, 16 p.

Développer les intelligences territoriales

- Tableau de bord de l'activité économique et de l'emploi - mise à jour novembre 2023.
- Chiffres Clés 2022 - Observatoire des mobilités et des rythmes de vie, octobre 2023, 18 p.
- Les loyers de l'agglomération bordelaise en 2022 - Observatoire des loyers, septembre 2023, 40 p.
- Usages et usagers de la ligne 407 Crémieu-Bordeaux - Retour sur trois ans d'existence de la première ligne de car express girondine - Observatoire des mobilités et des rythmes de vie, juillet 2023, 16 p.
- « Pressions sur le littoral », CaMBo #23, juillet 2023, 84 p.
- Immobilier d'entreprise : l'essentiel des chiffres de l'année 2022 - Conférences partenariales de l'immobilier, mai 2023, 4 p.
- Qui sont les automobilistes utilisant les parkings du centre-ville de Bordeaux ? - Enquête menée dans les parkings Bourse et Gambetta - Observatoire des mobilités et des rythmes de vie, avril 2023, 12 p.
- Prix de l'immobilier résidentiel en Gironde et dans Bordeaux Métropole - 2012-2020, Mars 2023, 28 p.
- Enquête mobilité Gironde 2021 - Les pratiques de déplacements des girondins - Principaux résultats - 2023 - 16 p.
- Accidentologie vélos en Gironde : les chiffres clés en 2021 - Observatoire des mobilités et des rythmes de vie, 2023.
- « La ville est une fête », CaMBo #24, décembre 2023, 84 p.

Directeur de la publication :
Simon du Moulin de Labarthète

Secrétariat de rédaction :
Élodie Maury et Sandra Rinjonneau

Crédits photographiques :
Hélène Dumora sauf mention contraire

Graphisme :
Olivier Chaput, Christine Dubart

Impression : **Laplante (Mérignac)**

a'urba

agence d'urbanisme
Bordeaux Aquitaine

Hangar G2
Bassin à flot n°1
quai Armand-Lalande - BP 71
F-33041 Bordeaux Cedex
aurba.org